Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 50 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 24 MARS 1976

PRIORITÉ À CETTE QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT EN LANGUE FRANÇAISE.

J. HUGH FAULKNER
Secrétaire d'État du Canada

Dans le rapport du Groupe de travail sur les minorités de langue française les auteurs affirment que "les parents francophones en milieu minoritaire sont défavorisés lorsqu'il s'agit d'offrir à leurs enfants des opportunités de développement total dans leur langue et leur culture". On mentionne l'intérêt accru des parents envers une éducation qui respecte leurs valeurs culturelles et linguistiques, particulièrement dans un milieu au prise avec les forces assimilatrices du contexte nord-américain.

On peut se demander d'un autre côté s'il est pleinement fait usage des institutions existantes, si les étudiants fréquentent des écoles de langue française chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Selon Statistique Canada la situation a peu changé de 1971 à 1975 en ce qui a trait à l'inscription des élèves dans les écoles francophones du pays. Dans l'ensemble du Canada le taux de fréquentation s'est maintenu à 71%. Dans certaines provinces, cependant, la situation s'est quelque peu améliorée: la clientèle francophone du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Saskatchewan est passée de 73%, 76% et 78% en 1971 à 75%, 81% et 89% en 1975 respectivement.

Malgré ces gains dans trois provinces il nous faut déplorer une baisse dans d'autres provinces, là où souvent des institutions sont en place depuis nombre d'années. Une récente étude, menée par deux professeurs de l'Université d'Ottawa auprès de 4,517 élèves franco-ontariens, vient également confirmer, à mon avis, ce manque d'intérêt envers des institutions offrant des programmes d'étude en langue française.

D'après cette recherche seulement 48% des étudiants de 13e année désirent poursuivre leurs études collégiales et universitaires en français. S'il est heureux que l'Université d'Ottawa et le Collège Algonquin (deux institutions bénéficiant des programmes de langue du fédéral et offrant toute une gamme de cours en français) reçoivent la majorité de ces étudiants à l'heure actuelle, il demeure que quelque 20 autres universités de la province accueilleront nombre de francophones. Or ces institutions offrent peu de cours en langue française.

Je retiens de ce qui précède, tant des chiffres de

(suite, page 8)

École française — résultante de la participation parents-éducateurs

OLIVIER TREMBLAY,
Coordonnateur de l'Éducation Française*
[Les soulignés sont de nous]

Aussi étrange que cela puisse paraître, il semblerait que dans une communauté, c'est celui qui la compose, l'individu lui-même qui mésestime le plus sa valeur, son poids. Est-ce par pure modestie ou tout simplement par désintérêt? La modestie quoique déplorable peut être excusable. **A l'intérieur d'une minorité, le désintérêt, lui, est inadmissible, car il signale automatiquement la mort de l'esprit communautaire.**

S'il s'agissait de vanter ici les mérites de l'engagement au niveau individuel, nous pourrions citer bien sûr toute une génération de philosophes mais en cette année placée sous le signe des olympiades, c'est au père des jeux modernes que nous ferons appel. **"L'important n'est pas de gagner mais de participer"** nous a dit Pierre de Coubertin, un éducateur, entre parenthèses. Cette ligne de conduite est un des fondements de l'Éducation.

Tout individu dans une société est un éducateur en puissance qui atteindra la plénitude lorsqu'il aura des enfants. **Les valeurs morales, culturelles, linguistiques ne sauraient exister si elles n'étaient pas perpétuées par des parents conscients de leurs responsabilités.** Le rôle des parents dans une conception moderne de l'Éducation spécialisée est si ingrat et si obscur qu'en définitive il est bien souvent relégué au second plan. Mais ce rôle existe et il se doit d'être réhabilité surtout lorsqu'il se place dans un contexte communautaire.

Tout le monde est d'accord pour admettre que l'Éducation est une chose qu'on veut, qu'on construit, une chose qu'on se donne à soi-même et qu'on donne à ses enfants. Si l'école par définition est l'endroit par excellence où se dispense l'Éducation, c'est parce que la population, les parents eux-mêmes lui ont attribué ce rôle. **C'est donc un transfert de responsabilité qui s'est opéré pour fonder l'école.** L'école est le dépositaire, dans certains domaines, du rôle parental. C'est d'autant plus vrai que c'est cette population, ces parents qui, par la voie démocratique du scrutin électoral, com-

(suite, page 8)

*** Allocution aux professeurs de l'école Sainte-Anne, le 17 mars 1976.**

Bénédiction de la chapelle rénovée du Collège

Vendredi le 19 mars à 17 heures, Mgr Hacault, archevêque de Saint-Boniface bénissait la chapelle rénovée du Collège Universitaire de Saint-Boniface. Il y eut une messe concélébrée par Mgr A. Hacault, Mgr M. Baudoux, ancien archevêque de Saint-Boniface, Mgr C. Halpin archevêque de Regina, et Mgr N. Delaquis évêque de Gravelbourg.

Plusieurs personnalités, anciens du Collège, prêtres, religieux, religieuses, membres du Conseil administratif du C.U.S.B. et de l'hôpital de Saint-Boniface étaient les invités d'honneur. Un souper et une visite du Collège suivirent cette inauguration officielle.

Ces rénovations, qui sont un bel alliage de l'ancien et du moderne, regroupent maintenant le sanctuaire ou la chapelle qui contient 50 places, un amphithéâtre de 106 places qui peut être séparé de la chapelle par des portes coulissantes et deux salles de réunions à l'arrière.

La chapelle dédiée à Saint Joseph, fait partie de l'édifice central bâti en 1910. Elle fut pendant quelques années la chapelle du Petit Séminaire puis plus tard la chapelle du Collège de 1922 à 1972. Elle servit ensuite de bibliothèque intérimaire du collège secondaire jusqu'à 1975. Les rénovations au coût de $70,000 sont terminées depuis la fin de janvier.



Éditorial

PROPOS SÛR DES QUESTIONS IMPORTANTES

Au cours de son allocution aux mille personnes réunies pour l'assemblée annuelle de la S.F.M., le 7 mars, l'honorable Laurent Desjardins a parlé d'unité, de tolérance, incitant tous à faire front commun en vue du bien-être de la communauté, en vue de l'avenir. Il fit très justement remarquer à son auditoire que "la tolérance et l'unité entre nous ne sont certainement pas nos plus grandes qualités (et que) une minorité dont les intéressés comptent à peine quelques milliers ne peut se payer le luxe de se diviser". Paroles sages. La veille, sur presque une page, un quotidien de Winnipeg faisait état de la division qui existe, existerait chez les Franco-Manitobains sur le sujet de l'enseignement en français, de l'école française ("Franco-Manitobans are divided on the merit of all-French school"). Bien en évidence, dans cette page, un long article du porte-parole d'un groupe qui s'acharne contre le document du Bureau de l'Éducation française intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises" et ses implications. D'autre part, un autre groupe frustré par des événements qui datent déjà de nombreux mois, avait décidé de boycotter l'assemblée annuelle -qui était quand même l'endroit tout désigné pour se faire entendre. L'Unité? Une semaine plus tard, soit le 13 mars, le porte-parole du groupe qui travaille contre l'idée d'un réseau d'écoles françaises, revenait à charge, cette fois dans l'autre quotidien de langue anglaise de Winnipeg, portant ainsi les querelles de groupes de l'autre côté de la rivière... chez les anglophones. L'unité?

Le ministre était pourtant sérieux, et très sérieux, lorsque, annonçant la nomination "avant longtemps" d'un nouveau directeur du Bureau de l'Éducation Française qui aura "le rang de sous-ministre adjoint", il insista de nouveau sur l'unité, appuyant sur le point qu' "il faudra éduquer les francophones quant aux options à choisir"... et que, -et ceci est à retenir- "sans l'unité, rien ne bougera"... et que, encore, "le gouvernement manitobain n'a nullement le désir, ni l'intention d'imposer à qui que ce soit un programme dont cet individu n'est pas convaincu". Cela veut dire, quand on sait lire et quand on sait écouter, que si plusieurs membres du Cabinet sont en faveur de l'éducation française pour les Franco-Manitobains, ils doivent être en mesure d'assurer leurs collègues -dont certains sont peut-être moins en faveur- que c'est le désir de la population francophone de faire éduquer ses enfants en français. Autrement, c'est-à-dire sans l'unité, sans un consensus sur la question, et si les groupes continuent à intriguer, à tirailler, à se chamailler sur la place publique, nous allons tous nous retrouver le bec à l'eau.

OOO

Il est donc question de nommer un sous-ministre adjoint qui sera en même temps le Directeur du Bureau de l'Éducation Française, au ministère de l'Éducation. Il est important que la personne choisie soit, ait été en contact étroit avec la communauté franco-manitobaine, avec ses organismes, ses divers groupes. Car une fois en place, ce haut fonctionnaire devra, s'il doit être utile à la communauté, être constamment au fait des problèmes de cette même communauté, être en mesure, parce que bien au fait de ces problèmes, d'orienter son action efficacement, c'est-à-dire pour le plus grand bien des Francophones.

On a mentionné plusieurs noms dont certains laissent plus ou moins froid. Pour notre part, nous voyons Origène Fillion, qui est en ce moment le président du Comité Consultatif de la Langue Française, comme l'homme tout désigné, parfaitement capable d'assumer les fonctions de sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation. Encore une fois, du choix de ce haut fonctionnaire dépendra l'avenir de l'éducation française au Manitoba, et Dieu sait si le temps presse...

OOO

Le Secrétaire d'Etat, l'honorable J. Hugh Faulkner, nous a fait parvenir un texte intitulé "Priorité à cette question de l'enseignement en langue française", texte que nous publions aujourd'hui en page 1.

Le secrétaire d'Etat, se demande, un moment, "s'il est pleinement fait usage des institutions existantes, si les étudiants fréquentent des écoles de langue française chaque fois qu'ils en ont l'occasion". Le ministre utilise, dans son texte, des données qui ne touchent pas le Manitoba particulièrement.

Sans vouloir pour le moment discuter ce texte plus avant, on peut dire simplement que c'est justement parce qu'il n'y a pas, à toute fin pratique, au Manitoba, d'école française véritable, que les élèves, lorsqu'ils atteignent un niveau un peu élevé, sont incapables de faire "pleinement usage", comme dit le ministre, d'une institution comme, par exemple, le Collège parce que ces élèves ont été instruits à l'école mixte dite "bilingue" qui en a fait des anglophones. Le gouvernement fédéral pourra affecter des millions au bilinguisme, à des cours de langues, à la construction d'immeubles devant abriter toutes les institutions que l'on voudra, entrant, par ce biais -il ne faudrait pas croire que nous ne le savons pas- dans le domaine de l'éducation qui constitutionnellement relève des Provinces, cela sera inutile si nos enfants ne sont pas, en premier lieu, instruits, éduqués, à la maison et à l'école élémentaire en français d'abord. Le système actuel -nous en avons la preuve chaque jour- et nous l'avons dit mille fois, produit des êtres inférieurs qui ne sont ni français ni anglais.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

L'assemblée annuelle et les media

Monsieur Jean-Jacques
Le François
Rédacteur
LA LIBERTE
Saint-Boniface, Manitoba

Cher Monsieur
Le François,

Il me fait plaisir de pouvoir exprimer, par l'entremise de votre journal, notre juste appréciation envers les media francophones qui ont su autant assurer une publicité efficace que couvrir l'assemblée annuelle par de bons reportages.

Je réalise que c'est un des devoirs des media de s'acquitter d'une telle tâche, mais ce que j'aimerais souligner c'est l'esprit dans lequel tous les media ont oeuvré.

Mon exécutif et le personnel de la S.F.M. ont fort remarqué l'esprit de bonne entente qui a régné entre les responsables de l'assemblée annuelle et ceux des media. C'est tellement facile d'exprimer de la critique, constructive ou négative, à juste raison ou non. Dans les circonstances mentionnées, il faut glorifier l'effort tout particulier des membres des media et également les féliciter.

Veuillez accepter, cher Monsieur Le François, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard Archambault,
Président.

Copie à:
- M. Paul Dumaine, Directeur de CBWFT
- M. Max Désaulniers, Directeur de CKSB
- M. Marcien Emond, Directeur de La Liberté.

Pas contente

Monsieur le Rédacteur,

En ce qui concerne vos commentaires dans la colonne "de ci, de ça" du 10 mars, je vous trouve extrêmement naïf. Vous ne connaissez ni la situation, ni l'atmosphère au Collège. Vous n'avez pas le droit de généraliser jusqu'au point de dire que tous les étudiants du Collège parlent l'anglais. La majorité ne semble pas apprécier leur idiome, mais il y a et il y aura toujours une minorité qui s'exprime en français. Le gros problème avec le secondaire présentement c'est comment convaincre les autres étudiants de la maison de se servir de leur langue maternelle. Personnellement, j'admets que je ne fais pas toujours l'effort de parler français mais je peux honnêtement dire que dernièrement je m'améliore beaucoup. Ça nous prend peut-être du temps, mais nous avons un travail énorme à faire au milieu d'une francophonie sans frontières. Pour atteindre notre but, nous avons besoin de l'encouragement de tous y inclus LA LIBERTÉ.

La prochaine fois que vous voulez nous critiquer jusqu'au point où vous vous montrez très moqueur, ayez au moins la gentillesse de ne pas demander l'opinion **d'une** "fort jolie" fille. Nous sommes 500 Chez Nous.

Humblement vôtre,

Jocelyne Marcoux
au nom du conseil
exécutif de l'A.E.C.S.B.

(VOIR PAGE 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTES: Jean Lesieur (coopérant), Danielle Pigeon.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Sur une messe diffusée

M. J.-J. Le François,
Rédacteur
La Liberté

M. Le François,

Veuillez accepter nos plus sincères félicitations pour vos éditoriaux que nous lisons toujours avec un vif intérêt.

Nous serons vos obligés si vous voulez bien publier la lettre qui suit:

À tous les téléspectateurs de la messe télédiffusée:

Au début de la messe télédiffusée en la Basilique de Québec, ce 21 mars 1976, le Primat de l'Église canadienne, Son Ém. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a rendu un vibrant hommage au premier évêque du Canada, le bienheureux François de Montmorency Laval. Nous sommes reconnaissants à Son Éminence de nous avoir rappelé que ce pionnier de l'Église, au Canada, a su défendre énergiquement les droits des Amérindiens contre les trafiquants de boissons enivrantes qui, hélas! ne cherchaient que les profits matériels, contrairement à la grande majorité des premiers colons.

Oui! Mgr de Laval et ses missionnaires ont su préserver chez les peuples primitifs du Canada, leurs belles traditions, tout en corrigeant leurs coutumes barbares. Qu'on lise les Relations des Jésuites (lettres adressées à leurs parents et amis) des années 1600 et 1700, et on constatera que ces zélés missionnaires avaient eux-mêmes adopté le mode de vie de ces tribus sauvages. Nous désirons aussi remercier la paroisse basilique de Québec, pour cette messe célébrée dans la majesté d'un décor digne du Dieu Très Saint, notre Père et Sauveur. Une belle église avec les statues des saints, nos **modèles** et **amis**, ça réjouit le coeur et l'âme, et nous incite à mieux prier dans la "joie de la communion des saints".

Vive la Basilique de Québec, sa magnifique chorale, "sa" belle langue française! et son latin, lequel demeure langue officielle de l'Église universelle.

Amicalement,

M. et Mme N. Boily
537, rue Langevin



À la suite de son assermentation comme Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, le 15 de ce mois, l'Honorable Francis Laurence Jobin quitte le Palais Législatif en compagnie de son épouse et suivi de l'un de ses aides, M. Georges Depré, du Premier Ministre Schreyer (à gauche), et du Juge en Chef du Manitoba, M. Samuel Freedman.

L'abandon de lignes de chemin de fer

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement, plusieurs reportages à la radio et la télévision au sujet de l'abandon des lignes de chemin de fer, ont été présentés au public. **Un des thèmes importants est l'effet que l'abandon aura sur la viabilité d'un village. Plusieurs experts et citoyens ruraux croient que si le chemin de fer cesse d'opérer, la vie économique d'un village diminuera. Je désire ici exprimer un autre point de vue sur cette question,** puisqu'elle a été le sujet d'une étude que j'ai terminée.

D'après les compagnies de chemin de fer, **ils sont incapables de couvrir leurs coûts variables sur leurs lignes secondaires.**

Depuis 1950, les deux compagnies des chemins de fer nationaux ont fait application à la Commission de cesser l'opération des lignes de densité inacceptable pour couvrir leur coût. Pour plusieurs raisons la Commission du Transport Canadien était généralement hésitants de mettre les citoyens ruraux à la dépendance des transports routiers.

Avant d'élaborer sur **l'effet de l'abandon, la viabilité d'un village doit être étudiée sociologiquement et économiquement. Beaucoup de gens qui se prononcent à ce sujet oublient d'étudier** pour voir si l'abandon agi-

(suite, page 24)

LES PRÊTS-BOURSES AUX ÉTUDIANTS: C'EST LE TEMPS D'Y VOIR

Le ministre de l'Education, M. Ben Hanuschak, annonçait dernièrement qu'un nouveau programme d'aide financière pour 76-77 serait accessible à la plupart des étudiants des collèges et universités.

Voici quelques points du nouveau programme:

* Les étudiants recevront une plus grande part de l'aide financière accordée au commencement de l'année académique.

* Comme par les années passées, l'appui financier se chiffrant aux environs de $400 consistera en prêt et bourse. Cependant, les étudiants du post-secondaire obtenant jusqu'à $1,800 d'aide, recevront le montant complet au début de leur année académique sous forme de prêt, de l'institution financière avec laquelle ils auront négocié leur Régime canadien de prêts aux étudiants (Canada Student Loan).

* La province remettra à l'institution financière concernée la part de bourse acquise sous forme de prêt par l'étudiant en dedans des six mois suivant la fin de ses études.

* Les étudiants bénéficiant d'une aide de plus de $1,800 recevront ce montant de la façon mentionnée ci-haut et, en plus, une bourse complétant cet appui financier, au cours de l'année académique.

Le nouveau système de versements ne sera pas applicable aux étudiants du secondaire qui ne sont pas éligibles aux "prêts aux étudiants". M. Habuschak a précisé que cette nouvelle méthode n'augmentera pas les obligations des étudiants envers l'institution financière aidante.

Le maximum de $3,200 d'appui financier qu'un étudiant peut obtenir pour chaque année académique demeure inchangé.

M. Hanuschak a annoncé que son ministère projetait un budget de 17.8 millions de dollars d'aide financière aux étudiants pour l'année 76-77.

Les parents qui ont un revenu net de $7,100 et plus, devront s'attendre à devoir partager le coût des études secondaires de leurs enfants. La façon de procéder pour obtenir cette aide est de s'adresser dès maintenant à l'une des trois universités, au Red River Community College ou — au Assiniboine Community College où des étudiants bénéficiaires de cette aide peuvent donner toutes les informations requises.

Les étudiants projetant de s'inscrire au Keewatin Community College ou à d'autres institutions d'études post-secondaires telles les écoles d'infirmières, devront s'adresser directement à la section d'aide aux étudiants du ministère de l'Education (Student Aid branch). Les formules de demande d'aide financière pour l'année 76-77 sont disponibles dès maintenant. Comme la date limite pour ces demandes se situe toujours aux alentour de la fin avril, il serait sage d'y voir sans tarder■

L'actualité

L'ÉROSION

Nous observions, un ami et moi, l'autre soir, un groupe de personnes au sein duquel se trouvaient des enfants canadiens français qui accompagnaient leurs parents. Ces garçons et filles s'exprimaient en anglais seulement ne connaissant apparemment pas la langue de leurs père et mère.

C'étaient de grands enfants puisqu'eux-mêmes avaient avec eux leur progéniture, des tout petits qui eux non plus ne disaient pas un traître mot de français.

Embrassant l'assemblée d'un geste de la main, mon ami laissa tomber, sur un ton triste, de presque découragement: "l'érosion...".

Erosion: "Action, dit le dictionnaire, d'usure et de transformation que les eaux et les agents atmosphériques font subir à l'écorce terrestre". Action d'USURE et de TRANSFORMATION. Synonymes: Désintégration, effritement, dégradation, délabrement, désagrégation, détérioration, usure...

Voilà ce qui se produit. L'assimilation, c'est ça. Et il ne s'agit pas d'une théorie. Quand on observe les élèves qui sortent de l'école, on ne les entend que parler anglais. Le long défilé, chaque matin, midi et soir, du contingent qui se dirige, avenue de la Cathédrale, vers le Secondaire du Collège, offre le spectacle triste de jeunes gens qui ne sont ni français ni anglais, qui baragouinent stupidement un mauvais anglais et dont le français, s'ils pensaient à l'employer, serait aussi mauvais.

Nous parlions de ces choses, mon ami et moi. Près de nous, deux anglophones causaient avec un groupe en un français impeccable qui, fit remarquer mon ami, "a de quoi nous faire rougir...".

"L'érosion, reprit-il... demain, ce seront les Anglais qui enseigneront le français à ceux de nos enfants qui voudront encore l'apprendre...".

Au temps de notre jeunesse, ce furent des Français qui nous enseignèrent, et qui nous enseignèrent bien, l'anglais... un bon anglais...

Jean de Lotainville

QUATRE JEUNES MANITOBAINS À UN CAMP OLYMPIQUE

René-E. Toupin, Ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, annonce que quatre jeunes Manitobains se joindront au contingent canadien à un Camp olympique de la Jeunesse. En effet douze mille garçons et filles des cinq continents se regrouperont durant les Jeux de Montréal.

Les représentants manitobains seront choisis à partir de lettres de demandes soumises au Secrétariat des Relations culturelles fédérales-provinciales, 200 rue Vaughan. Les demandes devront être soumises avant le 7 avril 1976.

Le Ministre mentionne un coût de $450.00 par délégué. Il ajoute que la moitié de ce montant, soit $225.00, sera payé par le gouvernement manitobain pour les quatre représentants provinciaux. Le solde devra être fourni par l'individu, sa famille ou des organismes locaux intéressés. M. Toupin spécifie que le montant de $450.00 couvre les frais d'avion jusqu'à Montréal, et les frais de séjour, le transport et les billets pour assister aux diverses activités sportives et culturelles olympiques.

Le camp d'une durée de 23 jours, aura lieu du 13 juillet au 4 août 1976. Il est parrainé par le Comité organisateur des Jeux olympiques 1976, et est ouvert aux jeunes, âgés de 17 à 20 ans, qui se sont signalés et ont contribué au développement des loisirs socio-culturels ou sportifs et des mouvements de jeunesse dans leur communauté.

Les principaux objectifs du Camp olympique de la Jeunesse sont:

* permettre à la jeunesse internationale, par l'entremise de ses délégués, de vivre les Jeux de la XXIe Olympiade, d'assister aux compétitions et de fraterniser;

* favoriser, par la programmation des activités, des discussions ouvertes sur l'olympisme;

* donner aux jeunes participants l'occasion de découvrir Montréal, le Québec et le Canada;

Vivre une Olympiade, c'est d'abord assister à des compétitions sportives où s'affrontent les meilleurs athlètes du monde;

Cette expérience sera enrichie par une participation à une cinquantaine d'activités au programme du Camp olympique de Jeunesse, activités à caractère sportif ou socio-culturel;

M. Toupin ajoute encore que les jeunes manitobains faisant une demande pour être acceptés au sein de cette délégation doivent avoir une bonne connaissance du Manitoba et du Canada, et un intérêt actif à leur communauté artistique ou culturelle, ou à un mouvement jeunesse■

COMMUNIQUÉ

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE CULTUREL

FRANCO-MANITOBAIN

A la veille d'une nouvelle année fiscale et en fonction des difficultés financières qu'il connaît actuellement, le Conseil d'Administration du Centre Culturel Franco-Manitobain (C.C.F.M.), après sa rencontre avec l'Honorable René Toupin, ministre des Affaires Culturelles du Manitoba, communique les décisions qui ont été prises pour pallier à la situation:

1) Les postes de directeur et d'administrateur seront dorénavant fusionnés dans un seul poste, celui de directeur-général. Il y a déjà un certain temps que le Conseil d'Administration entend cumuler ces deux postes et ce n'est que la situation financière pour l'an prochain qui a précipité cette décision. Le nouveau poste effectif dès le 15 avril sera pourvu dans les délais les plus brefs;

2) L'absence d'octrois pour la programmation aura pour effet une diminution du nombre des activités, laquelle oblige le Conseil d'Administration à une réduction de son effectif d'employés, dans l'attente de précisions financières des gouvernements fédéral et provincial dans ce domaine;

3) Le C.C.F.M. ne ferme pas ses portes mais se voit obligé de restreindre ses activités et services et procéder à six mises-à-pied. Il conserve pourtant l'espoir de pouvoir au cours de l'année 1976-77, retrouver un rythme normal et comme par le passé répondre aux aspirations de la population franco-manitobaine et offrir les services nécessaires au bon fonctionnement des groupes et des comités culturels.

Le Conseil d'Administration du Centre Culturel Franco-Manitobain

17 mars 1976

MESSE CHRISMALE

Cher confrère,

La Messe Chrismale aura lieu le **Mardi Saint**, 13 avril 1976, à 20h00, en la Cathédrale-Basilique.

"La Messe Chrismale que l'évêque concélèbre avec des prêtres des diverses régions de son diocèse, et au cours de laquelle il consacre le saint-chrême et bénit les autres huiles, doit être tenue pour l'une des principales manifestations de la plénitude du sacerdoce de l'évêque et le signe de l'union étroite des prêtres avec lui." (Missel Romain, p. 133)

Monseigneur l'Archevêque invite donc tous les prêtres à venir concélébrer avec lui la Messe Chrismale.

Nous demandons à ceux qui pourront venir concélébrer de compléter et de nous renvoyer le feuillet-réponse ci-dessous. Veuillez apporter également le nécessaire pour la concélébration (aube, étole).

De plus, Monseigneur l'Archevêque désire que tous les diocésains soient invités et **qu'au moins** DEUX représentants par paroisse soient désignés pour venir à cette liturgie diocésaine. Un café-rencontre suivra au sous-sol de la Cathédrale, moment idéal pour se rencontrer les uns les autres autour de notre archevêque.

René Peeters, ptre
secrétaire
Archevêché de Saint-Boniface

A retourner au Secrétariat de l'Archevêché avant le 5 avril

NOM: ....

PAROISSE: ....

Je concélébrerai: .... Je ne concélébrerai pas: ..

Nombre de représentants de la paroisse: ....



Au milieu de mai, dans la Capitale fédérale, quelque quatre millions de belles tulipes sortent de terre et c'est alors le Festival du Printemps. Cynthia Beck, une ancienne reine canadienne des tulipes, apparaît ici dans l'un des splendides jardins de fleurs que l'on trouve un peu partout dans la Capitale.

Du côté de la cuisine

La fondue, plat de l'amitié

La fondue, c'est avant tout une sauce maintenue chaude, dans laquelle on trempe de la viande, des fruits, du pain ou toute autre chose à votre goût ou imagination. . . on en fait même au chocolat! Né en Suisse, ce plat sympathique a conquis sa place dans la cuisine internationale. Nos produits canadiens, boeuf, poulet, porc, fromage, fruits frais ou en conserve, et notre franche cordialité s'harmonisent autour de la fondue qui encourage une atmosphère de chaude et simple gaieté, séduisante et originale. Chacun se sert soimême, ce qui facilite les rapprochements et le travail de la maîtresse de maison. Donc sans plus tarder, choisissez, selon la saison, votre recette alors que nos produits sont en abondance et à bas prix. La fondue, c'est le plat de l'amitié.

FONDUE SUISSE

Le Canada fabrique de nombreux fromages de types étrangers d'excellente qualité dont le gruyère et l'emmenthal, toujours bien appréciés dans la fondue suisse.

1 tasse de vin blanc sec
1 petite gousse d'ail, écrasée
2 tasses (8 onces) de fromage suisse râpé, de fabrication canadienne
1½ c. à table de farine
½ c. à thé de moutarde sèche
1/8 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
Pain français, en cubes de 1 pouce

Chauffer vin et ail dans un caquelon (plat à fondue) jusqu'à ce que le vin commence à bouillir. Mélanger fromage, farine et assaisonnements. Incorporer au vin 1 cuillerée à table de fromage à la fois en brassant constamment. Cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu et la sauce onctueuse. Piquer les cubes de pain sur une fourchette à fondue et tremper dans la sauce, 4 portions.

FONDUE BOURGUIGNONNE

Le boeuf, viande de prédilection des canadiens, constitue l'essence de la fondue bourguignonne.

2 livres de surlonge ou de haut de ronde de boeuf
2 tasses d'huile

Enlever le gras de la viande et couper en cubes de un pouce (environ 4 douzaines). Chauffer l'huile dans un caquelon (plat à fondue) jusqu'à 375oF. Piquer les cubes de viande sur une fourchette à fondue et cuire dans l'huile chaude jusqu'au degré désiré (environ 1 minute, viande saignante; 1½ minute, à point; 2 minutes, bien cuite). Piquer la viande cuite sur une autre fourchette et tremper dans une des sauces de votre choix, 4 à 6 portions.

FONDUE À L'AGNEAU

Suivre la recette de fondue bourguignonne en remplaçant les cubes de boeuf par des cubes d'agneau. La saveur unique et délicieuse de l'agneau est un autre atout dans votre jeu culinaire.

SAUCE A LA MOUTARDE ET AU CHUTNEY

Suivre la recette de mayonnaise au cari en substituant au cari 1 c. à thé de moutarde préparée et ¼ tasse de chutney haché.

FONDUE AUX FRUITS ET AU CHOCOLAT

Sauce au chocolat et au rhum

9 onces de chocolat au lait
½ tasse de crème de table
2 c. à table de rhum* brun ou
1 c. à thé d'essence de rhum

Casser le chocolat en petits morceaux dans un caquelon (plat à fondue); y ajouter crème et rhum. Chauffer pour fondre le chocolat et obtenir une sauce veloutée.

Fondue

Quartiers de pommes fraîches
Quartiers de poires fraîches
Pêches, poires ou abricots en conserve, bien égouttés
Cerises au marasquin
Cubes de gâteau éponge ou des anges
Guimauves (Marshmallows)

Piquer morceaux de fruits, gâteau ou guimauves sur une fourchette à fondue et tremper dans la sauce au chocolat. 6 portions.

---

*Substituer au rhum 1 c. à table de café instantané pour la Fondue Moka; 3 c. à table d'amandes hachées fin pour la Fondue amandine; ¼ c. à thé de cannelle et ¼ c. à thé de toute-épice pour la Fondue au chocolat épicé.

MAYONNAISE AU CARI

½ tasse de mayonnaise
¼ tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale)
1 c. à thé de poudre de cari

Mélanger bien tous les ingrédients. Réfrigérer. Quantité: environ 3/4 tasse.

SAUCE AUX CAPRES

Suivre la recette de mayonnaise au cari en substituant au cari 1 c. à table de câpres hachées fin.

SAUCE AUX TOMATES

1 tasse de sauce chili
1 c. à table de raifort
1 c. à table de sauce Worcestershire
2 c. à thé de moutarde préparée
1 c. à table de jus de citron

Mélanger tous les ingrédients et réfrigérer. Quantité: environ 1 tasse.

SAUCE À L'ANETH (DILL)

½ tasse de mayonnaise
¼ tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale)
2 c. à table de lait
2 c. à thé de raifort
½ c. à thé d'aneth séché ou frais et haché
Pincée de cayenne

Mélanger tous les ingrédients. Réfrigérer. Quantité: environ 3/4 tasse.

SAUCE AUX CHAMPIGNONS

2 c. à table de beurre
1½ tasse de champignons frais, hachés
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
Pincée de paprika
1½ tasse de lait
½ tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale)
1 c. à thé de jus de citron

Sauter les champignons dans le beurre; y incorporer farine et assaisonnements puis le lait graduellement en remuant pour rendre velouté, et épais. Avant de servir, incorporer crème et jus de citron. Servir chaud. Quantité: 2 tasses.

SAUCE DIABLE

3 c. à table de beurre
½ tasse d'oignon haché
3 gousses d'ail écrasées
1 c. à thé de moutarde sèche
1/8 c. à thé de sauce Tabasco
¼ tasse d'achar (relish)
½ tasse de sauce piquante aux tomates
⅓ tasse de sauce Worcestershire
½ c. à thé de sel
2 c. à table de vinaigre
1 c. à thé d'amidon de maïs

Sauter dans le beurre oignon et ail; y ajouter tous les ingrédients sauf vinaigre et amidon puis amener à ébullition. Mélanger vinaigre et amidon à la sauce cuire en remuant pour rendre onctueux et épais. Quantité: environ 1½ tasse.

FONDUE AUX BOULETTES DE VIANDE

Surprenez votre famille et présentez-lui une fondue bourguignonne simple, originale et économique.

2 livres de boeuf haché
½ tasse d'oignon haché fin
1½ tasse de mie de pain, en dés
1 c. à table de sel
1/8 c. à thé de poivre
1 oeuf battu
¼ tasse de jus de tomate
2 tasses d'huile

Mélanger tous les ingrédients sauf l'huile. Façonner en boulettes fermes de un pouce de diamètre (environ 5 douzaines). Réfrigérer. Chauffer l'huile dans un caquelon (plat à fondue) jusqu'à 375oF. Piquer les boulettes de viande sur une fourchette à fondue et cuire dans l'huile chaude jusqu'au degré voulu (environ 2 minutes, à point; 2½ minutes, bien cuit). Piquer la viande cuite sur une autre fourchette et tremper dans une des sauces de votre choix, 6 à 8 portions.

de ci, de ça...



Postes-Saint-Boniface (suite). – Nous remercions les fonctionnaires du ministère des Postes qui sont venus éclairer notre lanterne sur la question des affectations à certains postes, dont celui de commis au guichet. Il se trouve qu'à toute fin pratique, et c'est dans le contrat de travail qui existe entre le syndicat et le ministère des postes, c'est le syndicat qui voit à favoriser certains de ses membres selon une liste d'ancienneté – ancienneté dans les fonctions assumées et non pas nécessairement ancienneté comme employé. Chaque année, certains postes sont pour ainsi dire mis à l'encan à la condition qu'une demande à cet effet en soit faite par écrit par le syndicat au Maître de Poste. Donc, c'est dans le contrat de travail et le ministère doit y adhérer, à cette clause (12.05 "Annual Bidding") comme aux autres.

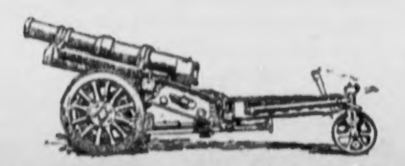
* * *

"L'addition, on la règlera entre Canadiens". – Ainsi s'exprimait l'autre jour le ministre fédéral des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer. D'autre part, au Québec, on continue de jouer allègrement avec les centaines de millions pour cette folie du maire Drapeau. Les Jeux, qui ne devaient "rien coûter", représenteront une somme dépassant UN MILLIARD trois cent mille dollars. Tout ça pour une affaire qui durera quinze jours! Le déficit prévu est maintenant de l'ordre de neuf cent MILLIONS. "On règlera ça entre Canadiens". . .

* * *

Comment devenir riche. – Composez et chantez des chansons "Country". Un Américain qui chante en ce moment sur disque un refrain à la gloire des camionneurs du transport lourd aux USA en a tiré ces temps derniers quelque sept millions de $$$...

* * *



Cynisme et effronterie. – Le ministère des Pêcheries a fait saisir les hélicoptères des groupes qui protestent contre le massacre des bébés phoques dans le Golfe Saint-Laurent parce que les pilotes de ces appareils s'approchaient trop près des troupeaux de phoques. . . et pouvaient ainsi les déranger. . .

* * *

La tasse de café à 30 sous. – On passe à la bière. C'est plus nourrissant. . .

* * *

Illustration du plénomène de l'inflation. – Les conducteurs d'autobus font la grève pour obtenir des salaires plus élevés. Ils obtiennent des salaires plus élevés. Peu après, le prix des billets d'autobus passe de 25 à 35 sous (c'est pour bientôt) – une augmentation de 40 p.c.

* * *

Comment faire tomber les prix. – Ne pas acheter. Enfin. . . acheter le moins possible. . . dépenser le moins possible. . . s'en tenir au strict nécessaire. C'est "platte", mais c'est efficace. . .

* * *

Ignorance crasse. – Une candide petite de Rimouski, au Québec, vient de découvrir qu'il y a des Francophones dans l'Ouest. C'est ce que rapporte d'Edmonton la Presse Canadienne dont le représentant a interviewé la visiteuse qui s'est aventurée à déclarer qu' "au Québec, nous ne savons pas que l'on parle français dans les autres provinces" ("In Quebec, we are not at all aware that French is spoken in other provinces"). Elle charrie, la petite. . .

* * *

Les enfants précoces. – L'agence Reuter rapporte de Rome que plusieurs milliers d'écolières et d'étudiantes âgées de 11 à 19 ont défilé hier dans les rues de Rome, réclamant la liberté de l'avortement et de la vente des contraceptifs, l'éducation sexuelle dans les écoles, et l'établissement de centres consultatifs sur le contrôle des naissances dans les écoles. La marche a provoqué des embarras de circulation considérables dans la ville. Bien que les jeunes filles n'aient pas admis de garçons dans leurs rangs, un millier de sympathisants masculins les ont suivies parallèlement sur les trottoirs.

* * *

À retenir. – "Timeo Danaos et dona ferentes" (Virgile – Enéide, 11, 49). Traduit: Je crains les Grecs, même quand ils font des offrandes. . .

* * *

L'Union du Haut-Canada et du Bas-Canada (1841), puis "la Confédération" (1867), instruments de domination et d'assimilation des Français Canadiens

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

Le British North America Act, que l'on dit avoir été "un pacte entre deux nations" mais n'en est rien, n'en était pas un, n'en fut pas un, car les signatures apposées à ce texte de Loi complété au Parlement de Londres, à la fin de 1866, ne faisaient qu'attester l'authenticité dudit texte adopté par une majorité de délégués mais non à l'unanimité, texte dont le brouillon avait été mis au point à la conférence de Québec, le 10 octobre 1864. A Londres, ce projet de constitution canadienne avait suscité peu d'intérêt chez les parlementaires anglais.

Il y a de cela bien longtemps. A tous les cinquante ans ou à peu près, il est question de "rapatrier la Constitution". On en reparle présentement. Dans une série d'articles dont voici le premier, Jean-Jacques Le François parlera de "la Confédération"... bien que la structure politique du Canada soit celle d'une "fédération" et non celle d'une "confédération" d'Etats. Dans une fédération, le pouvoir central est fort et tend à devenir de plus en plus centralisateur, alors que dans une confédération d'Etats, comme c'est le cas des Etats-Unis d'Amérique, les Etats sont beaucoup plus indépendants.

Mais pour traiter de "la Confédération", du British North America Act, il faut savoir comment on en est venu à ce système, à cette constitution. "La Confédération" fut la suite naturelle de l'Union du Haut-Canada et du Bas-Canada, en 1841, qui résulta principalement des recommandations contenues dans le rapport de Lord Durham, suite à la rébellion de 1837, rapport qui préconisait des mesures destinées à assurer la domination et l'assimilation des Français Canadiens par l'élément anglais et au profit des intérêts anglais.

AU LENDEMAIN DE LA REBELLION DE 1837

La rébellion est écrasée. Les chefs ont fui. Des jeunes gens ont été pendus, d'autres ont été exilés. Les habitants sortent de l'aventure endettés, ruinés, eux qui depuis des décennies subissent les effets d'une crise agricole qui les appauvrit à mesure que les ans passent. Le découragement est général. A tel point qu'un homme comme Etienne Parent en vient à inviter ses compatriotes à "travailler de toutes leurs forces pour amener l'assimilation... et à composer avec tous les éléments sociaux épars sur les rives de ce grand fleuve une grande et puissante nation".

Le rêve de l'élite d'une société pastorale sur les bords du Saint-Laurent, réaction négative devant le dynamisme de l'Anglo-Saxon qui veut développer le pays, s'effondre. L'habitant s'entête à ne pas améliorer ses méthodes de culture et l'Ouest progresse, au point de lui fournir ce dont il a besoin. Parqué dans les réserves que sont les seigneuries, il se multiplie, doit subdiviser sa terre. Il ne veut pas sortir de son enclos pour s'aventurer dans les cantons, ce qui ne lui serait d'ailleurs pas facile, à la merci qu'il est des seigneurs qui sont devenus des exploiteurs — alors qu'eux ou leurs pères ont reçu leurs terres **"en fief et seigneurie**, avec ce que cela veut dire", et des spéculateurs qui refusent de concéder.

Vient le moment où il n'y a plus de place, dans les seigneuries, et c'est la terrible saignée vers les Etats-Unis où quelque 40,000 Canadiens français émigrent vers le milieu du siècle. Et toujours pas de règlement aux problèmes. Toujours la crise, et de plus en plus pauvre. Ce n'est que lorsque le clergé, qui projette un Etat théocratique agraire, replié sur lui-même, prend la direction d'un mouvement d'ouverture des terres en dehors des seigneuries — Lac Saint-Jean, Saguenay, Bois-Francs, Cantons-de-l'Est — que l'habitant s'aventure en dehors des seigneuries à ce cri de "emparons-nous du sol" suggéré par ce même clergé qui voyait là le moyen d'assurer son emprise définitive sur cette masse désemparée. Ce qui ne réglera d'ailleurs rien. La société industrielle est en train de naître et les retardataires demeureront pauvres, et leurs enfants demeureront pauvres, et leurs petits-enfants demeureront pauvres. . . La solution à la crise agricole résidait dans un changement des méthodes de culture et non pas seulement dans l'expansion du terroir.

Cela devient évident quand, avec le temps, ceux des Canadiens Français qui sortent du cadre seigneurial et s'installent à proximité des agriculteurs de "l'autre race", progressent.

LE GOUVERNEMENT IMPERIAL, INQUIET, CHARGE LORD DURHAM D'ENQUÊTER SUR LA SITUATION AU CANADA. LE RAPPORT DURHAM.

La Constitution de 1791 avait été suspendue à la suite des troubles et le gouverneur administrait assisté d'un Conseil spécial. Ce système ne pouvait être que transitoire.

Il y avait eu des émeutes, dans le Haut-Canada, que l'autorité avait violemment réprimées. Dans les colonies du Golfe, le mécontentement s'accentuait. Le gouvernement impérial, inquiet, nomme Lord Durham, "gentilhomme élégant, cultivé, reconnu pour sa largeur de vues", Capitaine général et Gouverneur en chef de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Durham est chargé d'enquêter sur la situation et de faire rapport à Londres. Le royal enquêteur arrive à Québec le 27 mai 1838, y fait une entrée spectaculaire monté sur un cheval blanc. Il organise immédiatement des réceptions, fort courues, a-t-on dit, afin de créer une atmosphère de cordialité. Pendant que ces activités mondaines font la joie des gens bien, "une dizaine de souscommissions étaient à l'oeuvre recueillant des témoignages".

Le gouverneur Colborne avait emprisonné un grand nombre de personnes à la suite des soulèvements. Plus de 300 prisonniers avaient été libérés, mais il en restait 161 dans les cachots. Le 28 juin 1838, à l'occasion du couronnement de la reine Victoria, Durham décide d'élargir 126 des détenus. Il en condamne en même temps 8 à l'exil et 15 au bannissement. Londres le réprimande d'avoir agi sans consultation et l'enquêteur remet sa démission. Son rapport, rédigé en Angleterre, et intitulé **Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord Britannique**, constitue, selon Frégault et Trudel, "l'un des documents les plus importants de l'histoire de l'empire britannique". **Le document scelle pour longtemps, en tout cas, le sort des Français du Canada.** "Pour Durham, écrivent les deux historiens, la lutte qui opposait, dans le Bas-Canada, Britanniques et Canadiens en était une de **races.** Il tentait de démontrer, comme d'autres gouverneurs l'avaient soutenu avant lui, la nécessité d'adopter une politique d'assimilation à l'égard des anciens vaincus. Durham a constaté, avec tant d'autres, le malheureux état d'infériorité dans lequel se trouvait le Canada français vers 1839 (sans historiens, sans littérateurs et sans théâtre); ce qui l'a amené à souhaiter que les Canadiens Français fussent assimilés pour leur plus grand bien et pour prévenir les conflits qu'il prévoyait dans l'avenir. Durham recommandait l'union des deux Canada, demandée depuis longtemps par les Britanniques du Bas-Canada, l'établissement de la responsabilité ministérielle et une vaste politique d'immigration afin de peupler toutes les colonies, sans oublier le Bas-Canada, de sujets britanniques; et, à longue échéance, une confédération des colonies britanniques de l'Amérique du Nord":

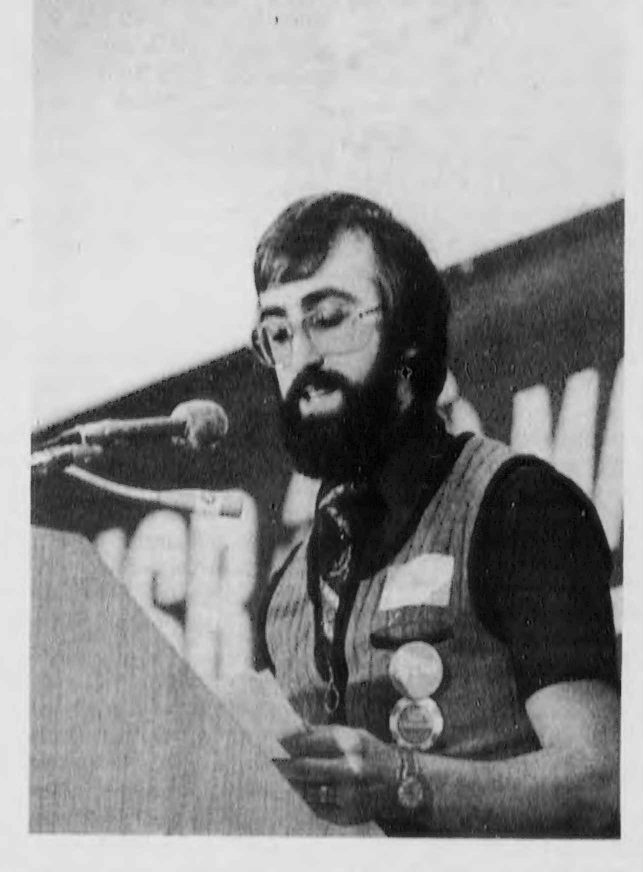
"(...) Par suite des circonstances spéciales où je me trouvai, écrit Durham, j'ai pu faire un examen assez juste pour me convaincre qu'il y avait eu dans la Constitution de la province, dans l'équilibre des pouvoirs politiques, dans l'esprit et dans la pratique administrative de chaque service du Gouvernement, des défauts très suffisants pour expliquer en grande partie la mauvaise administration et le mécontentement. Mais aussi j'ai été convaincu qu'il existait une cause beaucoup plus profonde et plus radicale des dissensions particulières et désastreuses dans la province, une cause qui surgissait du fond des institutions politiques à la surface de l'ordre social, une cause que ne pourraient corriger ni des réformes constitutionnelles ni des lois qui changeraient en rien les éléments de la société. Cette cause, il faut la faire disparaître avant d'attendre le succès de toute autre tentative capable de porter remède aux maux de la malheureuse province. Je m'attendais à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple; je trouvai une lutte, non de principes, mais de **races.** Je m'en aperçus; il serait vain de vouloir améliorer les lois et les institutions avant que d'avoir réussi à exterminer la haine mortelle qui maintenant divise les habitants du Bas-Canada en deux groupes hostiles: Français et Anglais (...).

Les institutions de France durant la colonisation du Canada étaient peut-être plus que celles de n'importe quelle autre nation d'Europe propres à étouffer l'intelligence et la liberté du peuple. Ces institutions traversèrent l'Atlantique avec le colon canadien. Le même despotisme centralisateur, incompétent, stationnaire et répressif s'étendit sur lui. Non seulement on ne lui donna aucune voix dans le Gouvernement de la province ou dans le choix de ses dirigeants, mais il ne lui fut même pas permis de s'associer avec ses voisins pour la régie de ses affaires municipales que l'autorité centrale négligeait sous prétextes de les administrer. Il obtenait sa terre dans une tenure singulièrement avantageuse à un bien être immédiat, mais dans une condition qui l'empêchait d'améliorer son sort; il fut placé à l'instant même à la fois dans une vie de travail constant et uniforme, dans une très grande aisance et dans la dépendance seigneuriale. L'autorité ecclésiastique à laquelle il s'était habitué, établit ses institutions autour de lui, et le prêtre continua d'exercer sur lui son influence. On ne prit aucune mesure en faveur de l'instruction parce que sa nécessité n'était pas appréciée; le colon ne fit aucun effort pour réparer cette négligence du Gouvernement. Nous ne devons donc plus nous étonner. Voici une race d'hommes habitués aux travaux incessants d'une agriculture primitive et grossière, habituellement enclins aux réjouissances de la société, unis en communautés rurales, maîtres des portions d'un sol tout entier disponible et suffisant pour pourvoir chaque famille de biens matériels bien au-delà de leurs anciens moyens, à tout le moins au-delà de leurs désirs. Placés dans de telles circonstances, ils ne firent aucun progrès que le premier progrès que la largesse de la terre leur prodiga (...). La conquête n'a pas changé grand-chose chez eux. Les classes élevées et les citadins ont adopté quelques-unes des coutumes anglaises. Néanmoins, la

(suite, page 9)

D'autres photos de l'assemblée annuelle







A l'assemblée annuelle. — De gauche à droite, Monseigneur Maurice Baudoux, ancien archevêque de Saint-Boniface, Edmond Beaudry, de la Centrale des Caisses populaires, et Jean-Paul Gobeil, président de PRESSE-OUEST, LIMITÉE.

EXÉCUTIF DE LA S.F.M.

Le Docteur Gérard Archambault, président de la Société Franco-Manitobaine, se fait un plaisir de présenter son exécutif pour l'année 1976-1977.

Premier Vice-Président	Deuxième Vice-Président	Secrétaire-Trésorier
Jean-Marie TAILLEFER	**Jean-Maurice LEMOINE**	**René PICHÉ**

Conseillers

1 - **M. André FRÉCHETTE** 2 - **M. Camille LÉGARÉ** 3 - **Sr Marcelle LEMAIRE** 4 - **M. Armand MERCIER**

Conseiller Jeunesse et Président du CJP 5 - **M. Richard SIMOENS**

La SFM vous informe

CITOYENS DE SAINT-VITAL



à

"RENCONTRE '76"

Le conseil régional de la S.F.M. de Saint-Vital vous invite à leur 2e réunion annuelle qui aura lieu le mercredi, 7 avril, à 8h00 p.m. à la

Salle Saint-Eugène
1,009, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

VOICI LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE:

- Sessions d'information et de discussion avec divers organismes tels que:
  a) Le comité de parents qui vous assure une présentation par le Bureau de l'Éducation Française.
  b) La Coopérative d'habitation
  c) Le tournesol
  d) Les mini franco-fun
  e) Le comité liturgique
  f) Le club social
- Rapport des activités du conseil régional
- Election de nouveaux représentants
- Mot du président de la S.F.M., le Docteur Gérard Archambault.

Venez donc nous rencontrer et partager vos idées!!!

Le conseil régional de Saint-Vital



N'oubliez-pas

MÉMOIRE DE LA S.F.M. AU COMITÉ DE REVUE SUR L'ACTE DE LA VILLE DE WINNIPEG

La Société Franco-Manitobaine invite tout citoyen intéressé à se joindre au Docteur Gérard Archambault, président de la Société, lors de sa présentation du mémoire au Comité de Revue sur l'Acte de la Ville de Winnipeg.

Date de la présentation: le vendredi 26 mars
Heure: 20 heures
Endroit: Bureau du Comité de Revue
Salle de Présentations
Suite 309
267, rue Edmonton, Winnipeg

Le comité sous la présidence du juge Taraska a reçu, et recevra des mémoires de tous les comités de citoyens, organisations, et individus, en vue de faire des recommandations au Gouvernement Provincial dans le but d'apporter des changements à l'Acte de la Ville.

Un effort de votre part à assister démontrera une force d' "UNITÉ"

ÉCOLE FRANÇAISE (suite)

missionnent leur droit de regard inaliénable sur leurs écoles qu'en définitive ils supportent financièrement par les voies de l'impôt et des taxes.

Le temps n'est plus où la communauté locale, pour pallier à l'absence d'un système d'éducation structuré, se choisissait une maîtresse d'école pour ses enfants, parce que cette personne remplissait les conditions nécessaires à l'emploi, parce qu'elle pouvait le mieux transmettre les valeurs propres à la communauté. La civilisation moderne a voulu que l'on s'attende à toujours plus et il a donc fallu faire appel à des spécialistes quelques fois n'appartenant pas à la communauté. La compétence de ces personnes a incité les parents à leur faire entièrement confiance et à se détacher de l'école et de l'Éducation pour n'agir qu'en bailleur de fonds. Les liens qui unissaient l'école à la communauté se sont distendus peu à peu pour arriver à quasiment disparaître. L'école n'était plus la chose communautaire mais un satellite sur lequel la communauté n'avait plus de contrôle puisque pris en charge par une autorité à l'échelle nationale. Ce phénomène de désolidarisation est un phénomène universel non pas seulement réservé à certains pays. C'est d'une certaine façon la rançon du progrès. C'est la raison pour laquelle, dans tout pays où l'Éducation est hautement organisée, on voit fleurir des associations, des comités de parents, d'élèves qui furent autant d'indices de la mise en marche d'un processus de récupération. **La communauté voulait reprendre un rôle qu'elle avait cessé de jouer et qu'elle ne voulait plus laisser à d'autres, non pas par manque de confiance mais par une prise de conscience de ses responsabilités originelles en matière d'Éducation.** Dans un même mouvement, les enseignants se sentant quelque peu isolés ont ouvert largement les portes de l'école aux parents pour rétablir les liens et renverser la vapeur; car qui plus que les parents savent ce qui est mieux pour leurs enfants et la communauté en général.

Dans un pays où les problèmes culturels et linguistiques viennent encore se greffer sur ceux que pose l'éducation en général, cette collaboration enseignants-parents, école - communauté n'en est que plus impérative. Dans une région où la langue de la communauté et la communauté même sont menacées, cette collaboration doit être plus intime encore tout en respectant les responsabilités de chacune des parties.

Si effectivement, sur le plan professionnel, les parents ne sauraient se substituer aux enseignants, ils ne sauraient pas non plus se désintéresser de la finalité de leur école. Bien que dépendant d'un organisme central qui tente de définir une formule qui puisse satisfaire tous les individus, l'école ne saurait se passer d'une participation parentale permettant de mieux servir la population et répondre à ses aspirations. Plus que les enseignants qui, en définitive, dans leur école, ne sont que des spécialistes, les parents peuvent définir ce qu'ils attendent de l'école pour leurs enfants et aider en ce sens à formuler les objectifs généraux de l'école sans pour cela interférer dans les attributions professionnelles des enseignants.

Dans le problème qui nous préoccupe, celui de l'Éducation, il va sans dire que la communauté, les parents en fait, est la seule instance qui puisse statuer définitivement sur la langue d'enseignement pour leurs enfants, l'anglais ou le français. Lorsque la communauté est anglophone, les enseignants de l'école communautaire sont nécessairement anglophones professionnellement. L'école est de ce fait une école anglaise et s'inscrit dans le cadre d'un système structuré anglophone déjà existant. Les parents peuvent avoir éventuellement quelques problèmes s'ils désirent voir leurs enfants étudier en Français; auquel cas ils dirigent leur choix vers une école où la langue d'enseignement est le Français et la clientèle anglophone. Cette catégorie d'école est connue sous le nom d'école d'immersion. **Socialement, l'enfant reste anglophone académiquement il devient francophone et bilingue.** Lors que la communauté est francophone, que se passe-t-il? Les parents sont placés dans une situation où ils se doivent de faire un choix. **Eux, parents, se doivent de prendre une décision en fonction de leur identité culturelle et linguistique, à savoir, trouver la solution académique qui puisse préserver cette identité et satisfaire aux impératifs socio-économiques: avoir des enfants francophones bilingues.** A moins d'être eux-mêmes experts en la matière, avoir étudié toutes les possibilités et les résultats des différentes expériences tentées ailleurs que dans leur province, ils ne peuvent, sans avoir recours aux conseils d'un spécialiste en Éducation, statuer de la façon la plus objective possible. Qui seraient ces personnes si ce n'étaient les enseignants. Au début de mon allocution, j'évoquais la participation. C'est effectivement à ce niveau que la vôtre peut se révéler de la plus haute importance. **Vous, enseignants en français ou de français, vous savez par expérience pertinemment bien que l'élève, faute d'utiliser sa langue première, sa langue maternelle, la perd au profit d'une langue seconde qu'il n'a aucune peine à posséder dans le contexte minoritaire actuel.** C'est un phénomène naturel et unanimement reconnu. N'est-ce donc pas le rôle de l'école de pallier à cet état de choses dans la mesure de ses moyens? **Si en tant que partie intégrante de la communauté francophone, vous voulez que la langue, la culture soient perpétuées il n'y a plus à tergiverser, il n'y a plus de compromis à faire, il n'y a qu'un enseignement maximum en Français, que l'école française qui puissent enrayer l'anglicisation. Il n'y a qu'elle qui puisse compenser pendant 30 heures par semaine d'anglicisation inévitable. Encore faut-il que les parents le sachent. Encore faut-il que quelqu'un leur dise. C'est votre responsabilité d'éducateur responsable et surtout de francophone que de le faire. Il y va de la survie de la francophonie mais plus encore de l'existence des écoles communautaires, des écoles pour nous, francophones.** ■

PRIORITÉ (suite)

Statistique Canada que des données de l'étude sur "L'avenir des étudiants franco-ontariens", deux éléments de stratégie possible pour améliorer une situation anormale. D'un côté, les parents et élèves d'expression française doivent être amenés à mieux connaître les institutions offrant des programmes d'études dans leur langue pour en accroître le taux de fréquentation; des campagnes de publicité menées par les institutions concernées et des programmes de sensibilisation initiés par les associations d'éducation ne pourraient-ils pas conduire à un redressement de la situation actuelle? D'un autre côté, un plus grand nombre d'institutions, particulièrement au niveau post - secondaire, doivent davantage offrir des cours en langue française, et ce dans toute une gamme de disciplines, aussi bien technique, qu'artistique ou scientifique.

C'est là une stratégie bien globale, j'en conviens, et une approche qui conduit à une concertation de la part de diverses instances gouvernementales, tout comme de plusieurs organismes et d'institutions d'éducation. Les gouvernements provinciaux et fédéral, les commissions scolaires, collèges et universités, les fédérations de professeurs, les associations d'éducation, voilà autant de partenaires dans une aventure commune. En autant que l'état fédéral est concerné la volonté et les ressources ne manquent pas. Des initiatives ont déjà été prises, notamment en Alberta et en Nouvelle-Ecosse, mais j'estime que beaucoup plus peut être réalisé et que priorité doit être accordée à cette question de l'enseignement en langue française dans l'année qui vient■



"La Confédération (suite)

négligence continuelle du Gouvernement britannique fut cause que la masse du peuple ne put jamais jouir des bienfaits d'institutions qui l'eussent élevée à la liberté et à la civilisation. Il les a laissés sans l'instruction et sans les organismes du gouvernement responsable d'ici; cela eût permis d'assimiler leur race et leurs coutumes, très aisément et de la meilleure manière, au profit d'un Empire dont ils faisaient partie. Ils sont restés une société vieille et retardataire dans un monde neuf et progressif. En tout et partout, ils sont demeurés Français, mais des Français qui ne ressemblent pas du tout à ceux de France. Ils ressemblent plutôt aux Français de l'Ancien Régime (...).

"Il ne faut pas penser à tenter l'expérience de priver le peuple de son pouvoir constitutionnel. Le rôle des gouvernants est de conduire maintenant le Gouvernement dans l'harmonie et en accord avec ses principes établis. J'ignore comment il est possible d'assurer une harmonie d'une autre manière qu'en administrant le Gouvernement d'après des principes dont l'efficacité est établie par l'expérience de la Grande-Bretagne. Je ne voudrais pas toucher à une seule prérogative de la Couronne; au contraire je crois que l'intérêt du peuple des colonies requiert la protection des prérogatives qui n'ont pas encore été exercées. D'autre part, la Couronne doit se soumettre aux conséquences nécessaires des institutions représentatives; et si elle doit faire fonctionner le Gouvernement de concert avec un corps représentatif, il faut qu'elle y consente par l'intermédiaire de ceux en qui ce corps représentatif a confiance (...).

"Le plan par lequel on se proposait d'assurer la tranquillité du Gouvernement du Bas-Canada doit renfermer les moyens de terminer à l'Assemblée l'agitation des querelles nationales, en établissant pour toujours le caractère national qui doit être donné au Bas-Canada: ce doit être celui de l'Empire britannique, celui de la race supérieure qui doit à une époque prochaine dominer sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Sans opérer le changement ni trop vite ni trop rudement pour ne pas froisser les esprits et ne pas sacrifier le bien-être de la génération actuelle, la fin première et ferme du Gouvernement britannique doit à l'avenir consister à établir dans la province une population de lois et de langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une Assemblée décidément anglaise (...).

"Et cette nationalité canadienne-française, devrions-nous la perpétuer pour le seul avantage de ce peuple, même si nous le pouvions? Je ne connais pas de distinctions nationales qui marquent et continuent une infériorité plus irrémédiable. La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais. Toute autre race que la race anglaise (j'applique cela à tous ceux qui parlent l'anglais) y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais. Je le désire pour l'avantage des classes instruites que la différence du langage et des usages sépare du vaste Empire auquel elles appartiennent. Le sort le meilleur de l'immigrant instruit et qui désire progresser n'offre pas aujourd'hui beaucoup d'espoir de progrès; mais le Canadien Français recule davantage à cause d'une langue et des habitudes étrangères à celles du Gouvernement impérial. Un esprit d'exclusion a fermé les professions les plus élevées aux classes instruites des Canadiens Français, plus peut-être qu'il n'était nécessaire; mais il était impossible qu'avec une plus grande libéralité le Gouvernement britannique pût donner à ceux qui parlent une langue étrangère une position égale à celle des autres au milieu de la concurrence générale de la population. Je désire encore plus l'assimilation pour l'avantage des classes inférieures. Leur aisance commune se perd vite par suite du surpeuplement des réserves où elles sont renfermées. S'ils essaient d'améliorer leur condition en rayonnant aux alentours, ces gens se trouveront nécessairement de plus en plus mêlés à une population anglaise; s'ils préfèrent demeurer sur leur place, la plupart devront servir d'hommes de peine aux industriels anglais. Dans l'un et l'autre cas, il semblerait que les Canadiens Français sont destinés, en quelque sorte, à occuper une position inférieure et à dépendre des Anglais pour se procurer un emploi. La jalousie et la rancune ne pourrait que décupler leur pauvreté et leur dépendance; elles sépareraient la classe ouvrière des riches employeurs (...).

"On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce que peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature. La littérature anglaise est d'une langue qui n'est pas la leur; la seule littérature qui leur est familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts ans de domination étrangère, davantage par les transformations que la Révolution et ses suites ont opérées dans tout l'état politique, moral et social de la France. Toutefois, c'est de cette nation, dont les séparent l'histoire récente, les moeurs et la mentalité, que les Canadiens Français reçoivent toute leur instruction et jouissent des plaisirs que donnent les livres. C'est de cette littérature étrangère, qui traite d'événements, d'idées et de moeurs tout à fait inintelligibles pour eux, qu'ils doivent dépendre. La plupart de leurs journaux sont écrits par des Français de France. Ces derniers sont venus chercher fortune au pays ou bien les chefs de parti les y ont attirés pour suppléer au manque de talents littéraires disponibles dans la presse politique. De la même manière, leur nationalité joue contre eux pour les priver des joies et de l'influence civilisatrice des arts (...)".

LES PARTISANS D'UN CANADA UNI ET DE L'ASSIMILATION DES CANADIENS FRANÇAIS L'EMPORTENT

"Les partisans d'un Canada uni et de l'assimilation des Canadiens, écrivait Trudel et Frécault, l'emportaient. Les difficultés incessantes causées par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, le nationalisme croissant et plus agressif des Canadiens Français, les embarras financiers du Haut-Canada, les intérêts des marchands britanniques établis dans la colonie rendaient urgente l'union des deux provinces. Les erreurs de calcul des chefs patriotes, la révolution avortée de 1837 et le rapport Durham précipitèrent les événements. Le 23 juillet 1840, la reine Victoria sanctionne l'Acte d'Union qui doit entrer en vigueur le 10 février 1841. La nouvelle loi organique comprend soixante-deux articles, dont les plus importants stipulont: l'union des deux Canadas, la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle, une représentation égale à la Chambre d'Assemblée (bien que le Bas-Canada comptât 200,000 habitants de plus que le Haut-Canada), la fusion des revenus et des dettes des deux provinces". La dette du Haut-Canada était énorme à cause des travaux de canalisation entrepris mais qui devaient quand même favoriser Montréal.

Les Canadiens français protestent contre l'Union. Des pétitions sont organisées. Certains suggèrent de ne pas voter pour les candidats à l'Assemblée qui sont en faveur du nouveau régime. Louis-Hyppolite La Fontaine envisage la situation sous un angle différent. **Il conseille à ses compatriotes d'abandonner l'idée d'une nation indépendante sur les bords du Saint-Laurent,** suggère plutôt que les Réformistes des deux Canadas s'unissent pour obtenir la responsabilité ministérielle qui assurerait l'autorité du peuple sur le gouvernement. La lutte va être ardue, car Londres ne cédera qu'en dernier ressort.

En 1852, le recensement indiquera que la population de ce qui était le Haut-Canada dépasse celle de l'ancien Bas-Canada de 60,000 habitants. **Les luttes nationales auront pris fin pour les Canadiens français qui demeureront, et jusqu'à nos jours, divisés en partis politiques, d'abord très différents dans leurs programmes, puis, graduellement, représentant à peu près la même chose: Rouges et Bleus, Libéraux et Conservateurs, termes qui, dans la politique canadienne perdent leur sens.**

Les Britanniques auront gagné la partie, seront maîtres de la politique et de l'économie, mettront toutes leurs énergies à développer le pays, multipliant les réseaux de communication nécessaires à la réunion, sous un même gouvernement, de toutes les colonies de l'Amérique du Nord Britannique. Tout cela dans un espace de temps très court, **et avec l'appui de l'élite canadienne-française désireuse de conserver ses privilèges, d'en acquérir de nouveaux, de se hisser au niveau des maîtres.**

"L'union, écrit Maurice Séguin, est la seule solution logique à l'époque. Elle s'impose par la force des choses, commandée par les intérêts supérieurs de la colonisation anglaise. Elle n'est pas un caprice du vainqueur, ou un châtiment pour une faute temporaire de déloyauté. Elle n'est pas non plus l'effet d'une politique momentanée de persécution.

"L'union législative qui comporte des concessions de caractère fédéral envers la minorité canadienne-française fonctionnera spontanément comme une fédération — une union fédérale. Depuis ce jour, les Canadiens français survivent annexés, provincialisés dans un grand **British Canada.** (...).

"La capitulation de Vaudreuil avait amené inévitablement à la capitulation inconsciente de La Fontaine — capitulation nécessaire, explicable même, mais qui n'en demeure pas moins une capitulation, c'est-à-dire la reddition, une reddition devant des forces supérieures. Tout un peuple est forcé de vivre et accepte de vivre en minorité sous une majorité étrangère, sans pouvoir mesurer toute la gravité de la situation".

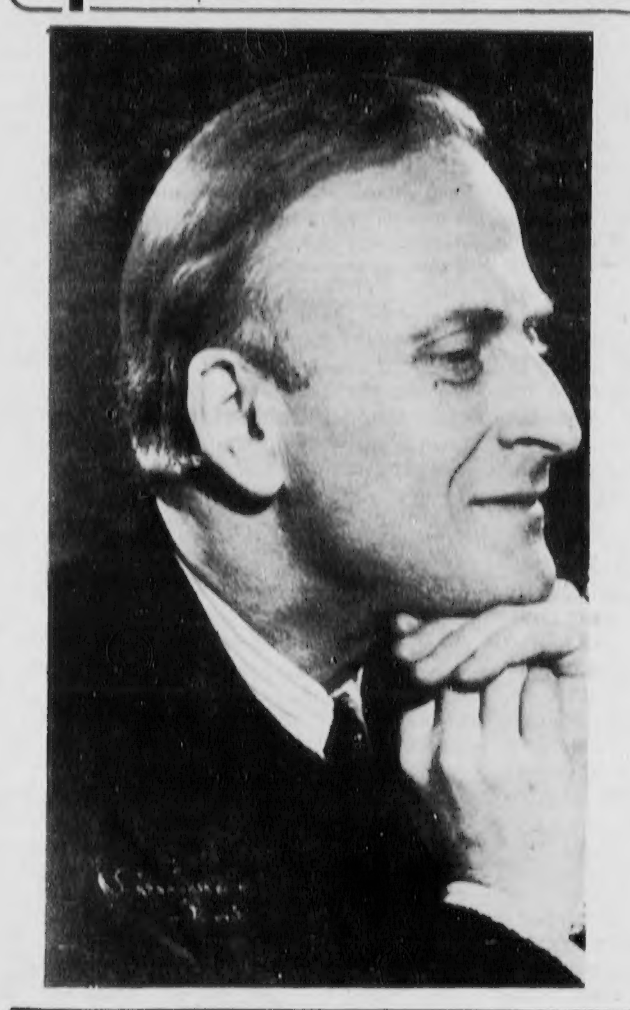
□

En 1842, la majorité des Canadiens Français, influencés par La Fontaine et Parent, acceptent de se soumettre à l'Union et de participer comme minorité, dans la britannique **Province of Canada.**

(A SUIVRE)

PARLONS BIEN FRANÇAIS, PARLONS FRANÇAIS PARTOUT





Yehudi Menuhin à Winnipeg

L'influence de Yehudi Menuhin dans la musique contemporaine est inestimable. Il est certainement un des plus grands artistes du 20e siècle et aussi un des rares hommes qui sont devenus légendaires durant leur vie. Déjà célèbre dans son jeune âge, il a joué avec les solistes et les chefs d'orchestre les plus réputés; plusieurs grands compositeurs dont Bartok, Enesco et Vaughan Williams lui ont dédié des oeuvres. Il était le soliste invité au Centennial Concert Hall les 19 et 20 mars et c'est un grand honneur qu'il fit à l'Orchestre Symphonique de Winnipeg en acceptant son invitation. Les amateurs de belle et grande musique ont été choyés.

Le programme de la soirée commençait de la façon la plus classique avec "l'Ouverture tragique, opus 81" de Brahms, oeuvre grave, voire dramatique dans laquelle on retrouve toutes les caractéristiques des derniers romantiques. Puis vint le moment tant attendu et quand M. Menuhin apparut sur la scène, on sentait son auditoire déjà conquis à l'avance. Il nous interpréta le "Concerto pour violon et orchestre, opus 26" de Max Bruch avec toute la chaude sonorité qu'on lui connaît. On constata peut-être que ce merveilleux violoniste avait perdu un peu de sa virtuosité d'autrefois mais c'était remplacé par une profonde éloquence et nous étions tous sous le charme de son interprétation. Ce concerto en sol mineur est certainement une oeuvre d'une grande beauté dans laquelle le dialogue entre le violon et l'orchestre est délicat et raffiné sans jamais verser dans un romantisme excessif. Malgré d'innombrables interprétations depuis sa création en 1866, c'est une oeuvre qui demeure capitale pour les virtuoses du volon.

En deuxième partie, M. Menuhin joua "Tzigane ou la Rhapsodie de concert" de Maurice Ravel. Comme toute l'oeuvre de Ravel, cette pièce fut jugée froide et artificielle par le public qui l'entendit pour la première fois à Londres en 1924. Le fait est que, depuis ce temps, elle semble s'être mystérieusement pénétrée d'une grâce sensuelle, étrange et subtile qui certes l'avait toujours habitée mais que la nouveauté du genre cachait à l'époque. On se demande si l'auditoire de Winnipeg a su en apprécier la beauté. . . toujours est-il qu'on a ovationné M. Menuhin jusqu'à ce qu'il revienne en rappel avec le prélude de la "Sonate en Ré mineur pour violon seul" de J. S. Bach. Tout a été dit sur l'incomparable musique du grand maître, permettons-nous de rajouter que même s'il fut joué un peu trop vite, ce prélude plongea les auditeurs de M. Menuhin dans un profond ravissement. Il émanait de sa personne une rayonnante sérénité.

Pour terminer, l'orchestre nous interpréta "La suite de Hary Janos" du compositeur contemporain hongrois Zoltan Kodaly. Son oeuvre, tout comme celle de Bartok, est empreinte du folklore hongrois. Nous retrouvions dans cette suite des thèmes et des rythmes bien connus des amateurs de musique folklorique hongroise soulignés par le cymbalom, instrument à cordes encore employé dans les petits ensembles folkloriques de Hongrie et de Roumanie. Les vents y étaient particulièrement à l'honneur et nous avons pu apprécier la qualité des premières chaises dans les soli. M. Gamba semble beaucoup aimer ce genre de musique où il peut faire valoir tous les musiciens de son orchestre et il sait nous communiquer cet amour par son grand enthousiasme.

Un seul point noir à cette soirée: l'uniforme des hôtesses dont on n'a pu s'empêcher de constater, une fois de plus, le manque d'élégance quand une gerbe de fleurs fut offerte à M. Menuhin. La mini-jupe est définitivement passée de mode et on ne peut que s'en réjouir car elle n'a jamais été très seyante ni de mise dans un temple de la beauté tel que se veut être le Centennial Concert Hall. On semble peu s'en soucier à Winnipeg.

D. P.

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

En raison de la tempête de samedi dernier, l'UNF a annulé sa soirée "CARNAVAL À VENISE"; elle est reportée au samedi 27 mars à compter de 20h avec les mêmes conditions. Nous nous excusons de ce contretemps. Oubliez les rigueurs de l'hiver et les caprices de la nature en venant vous amuser à l'UNF dans une salle décorée pour la circonstance. Venez voir les décors de nos artistes.

Le Président
du Comité de réalisation

Les Jeux d'Été du Manitoba

Les jeux d'été au Manitoba, qu'est-ce que ça comprend?

piste et pelouse	balle dure
canotage	vélo
hockey de champ	tir au fusil et pistolet
le soccer	la balle molle
la natation	le tennis

Qui peut participer? Les jeux sont ouverts aux citoyens Canadiens qui résident au Manitoba ou aux immigrants qui ont pris résidence au Manitoba depuis au moins six mois avant la date de la finale Provinciale (août 1975).

Pour les jeux d'été, les étudiants travaillant, ou à l'école hors de leur région de résidence peuvent participer dans l'une ou l'autre région, mais doivent déclarer leur choix avant la date de soumission des noms à la société des jeux régionaux.

Toutes les compétitions sont ouvertes pour TOUS les âges. Il y a les exceptions suivantes:

1) Les membres de l'équipe Nationale.
2) Les membres reconnus par Sport Canada.

Pour assurer une participation supérieure aux jeux antécédents, chaque région de la Province a été divisée en districts. Le district numéro 1, Région de l'est comprend:

Wadhope	Saint-Georges
Bissett	Silver Falls
Hole River	Great Falls
Manigotagan	Stead
Fort Alexander	McArthur Falls
Pine Falls	Lac-du-Bonnet
Powerview	Pointe-du-Bois

Le district numéro 2 comprend:

Garson-Tyndall	Cooks Creek	Seven Sisters
Beauséjour	Hazelridge	River Hills
Oakbank	Beauséjour	Whitemouth
Dugald	Dufresne	Falcon Lake
Anola	Lorette	Hadashville

Le district numéro 3 comprend:

Ile-des-Chênes	Grunthal
Sainte-Agathe	Landmark
Niverville	Steinbach
Saint-Malo	Giroux
Saint-Pierre	La Broquerie

Le district numéro 4 comprend:

Dominion City	Badgar
Marchand	Vassar
Woodridge	Sprague
Piney	Middlebro
Vita	South Junction

Les éliminatoires dans ces districts auront lieu au mois de juin.

L'éliminatoire régional aura lieu au mois de juillet.

L'éliminatoire provincial aura lieu au mois d'août.

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser aux personnes suivantes:

District numéro 1: M. Lucien Laroche
Powerview, Manitoba
(travail) 367-8401
(résidence) 367-2619)

District numéro 2: M. Glen Hallett
Anola, Manitoba
(résidence) 866-2825

District numéro 3: M. Harry Fehr
Steinbach, Manitoba
(travail) 326-9604

District numéro 4: M. Bev Berrington
Dominion City, Manitoba
(résidence) 427-2481

LA SITUATION EN ASIE DEVANT LE DÉVELOPPEMENT

Stan Fernando

Sur une invitation de Développement et Paix, Stan Fernando est au Canada pour une période de trois semaines et nous pouvions l'entendre dans une interview à CKSB lundi passé.

Son but est d'informer et de sensibiliser les Canadiens aux problèmes que pose le développement dans les pays d'Asie. Nous vous présentons un extrait de ses écrits afin de jeter un peu de lumière sur cette grave situation.

□

L'Asie étant un vaste continent, je vous présente une esquisse de la situation par rapport à certains pays d'Asie. Je traite ici de 18 pays en laissant de côté ceux de l'Asie du Centre et de l'ouest ainsi que la Chine.

Du point de vue de l'exploitation, je les diviserai en trois groupes: les pays qui autorisent l'exploitation librement comme la Corée du Sud, le Japon, Taiwan, Hong Kong, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande, les Philippines et l'Indonésie. Dans ces pays les nouvelles sont toujours bonnes, leur PNB est toujours en plein essor, l'économie s'améliore. Tel est le tableau présenté par les divers organes d'information et l'on met l'accent sur notre PNB, la société de consommation, la dépendance pour l'importation des produits de luxe et le paradis pour les investissements. Leur attrait repose sur la main-d'oeuvre à bon marché et les profits rapides.

Pour ne mentionner qu'un exemple: en Malaisie, des démonstrations d'étudiants exigeaient la nationalisation des entreprises multi-nationales. Les tracts distribués par les étudiants déclaraient qu'entre 1967 et 1971, le drainage total de capitaux s'est élevé à 1.8 milliards de dollars américains, ou trois fois plus que le montant dépensé pour le Premier Plan de la Malaisie!

Je vais vous parler de la Thaïlande, le pays où je vis. La Thaïlande est gouvernée par une monarchie constitutionnelle. Le Roi jouit d'une grande popularité auprès du peuple. Il rend visite aux villages et aux tribus dans les divers royaumes. Mais il est dépourvu de pouvoir politique. Le pays est dirigé depuis la IIe guerre mondiale par un groupe comprenant .02% de la population. Cela signifie que le pouvoir politique et économique est toujours resté concentré entre les mains d'un groupe réduit.

La Thaïlande a aussi des bases aux Etats-Unis et a accordé aux Etats-Unis le statut de "nation la plus favorisée". Les bases américaines et les entreprises étrangères ont attiré dans les centres urbains une main-d'oeuvre croissante provenant des campagnes. La population du *Bangladesh* a doublé au cours des quatre dernières années. Du fait que les agriculteurs soient venus vers les villes, la production du riz a baissé, bien que la Thaïlande ait eu la production de riz la plus élevée il y a quelques années.

Au début des années '60, des syndicalistes ont été emprisonnés par les divers régimes militaristes qui se sont succédés. Depuis lors jusqu'en 1969, aucun syndicat n'était autorisé. En 1969, les travailleurs ont été autorisés à constituer des associations de Travailleurs ne possédant pas le même statut que les syndicats. Ils ne sont toujours pas autorisés à s'affilier aux Syndicats Internationaux.

En 1973, à la suite d'une manifestation étudiante qui coûta la vie à 14 étudiants, le gouvernement militaire fut renversé pour laisser la place à un nouveau gouvernement et à une nouvelle constitution. Mais lors de l'élection organisée en janvier 1975, 45% seulement du corps électoral a voté. C'est probablement parce que les divers gouvernements élus qui s'étaient succédés avaient été renversés et les gens ont estimé inutile d'exercer leur droit de vote.

La personne avec laquelle je travaille est un chef syndical qui a créé des Associations de Travailleurs dans l'industrie des textiles, des métaux, du tabac et du transport; il travaille également avec les agriculteurs et la plupart des travailleurs provienennent des régions rurales. Les travailleurs examinent leurs conditions de travail et décident des mesures à prendre en conséquence.

Les agriculteurs discutent leurs problèmes et essaient de les résoudre ensemble. Ils trouvent que le prix du riz qu'ils produisent reste toujours le même alors que les prix des marchandises qu'ils achètent a doublé au cours des derniers six mois. Ils prennent des dispositions pour acheter les engrais en coopérative et ne profitent pas des prêts simplement parce qu'ils leur sont offerts par le gouvernement.

Telle est la situation d'un groupe, dans notre pays. Il existe d'autres groupes dans d'autres pays d'Asie, la Malaisie, Singapour, Shri Lanka, l'Inde etc. . .

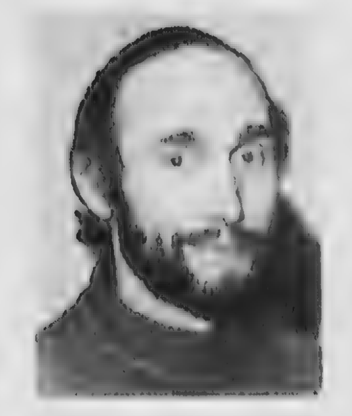
STAN FERNANDO, né en 1924, fit ses études secondaires au Shri Lanka. Il est Oblat de Marie depuis 1943.

Licencié en théologie de l'Angélique, à Rome, il est ordonné prêtre en 1950.

Après ses études, il est professeur au Grand Séminaire de Colombo pendant 1 an.

En 1952 il commence son travail à la Jeunesse Ouvrière Catholique [JOC]. Il sera successivement aumônier national de 1955 à 1966 et aumônier pour l'Asie de 1961 à 1974.

A la demande du Comité Catholique contre la faim et pour le développement [CCFD] il a créé un centre d'étude sur le développement en Asie. Ce centre appelé ASIAN DEVELOPMENT STUDIES est aussi encouragé par Développement et Paix [O.C.C.D.P.] et par TROCAIRE de l'Irlande du Sud■



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

LES PRODUCTEURS LE SAVENT-ILS ?

En raison des problèmes de pollution, des excédents de lait à certains moments de l'année, des conflits internes qui opposent les anciens producteurs de lait de consommation et les producteurs intégrés du nouveau système, bien des efforts et des tentatives ont été faits pour trouver une porte de sortie entre d'une part, un circuit laitier entièrement contrôlé et régi par la province sous le titre de Manitoba Milk Producers' Marketing Board représentant normalement les producteurs et d'autre part, une super coopérative à laquelle s'opposent bien sûr, des géants comme Beatrice Food pour ne citer que le plus important.

Selon certains documents rédigés par les intéressés, il est question au Manitoba d'établir une coopérative laitière universelle qui prendrait naissance dans l'embryon qu'est Crocus Food et dont les parents seraient officiellement tous les producteurs laitiers de la province.

Ce projet conçu par le ministère du développement coopératif, le Manitoba Milk Producers' Marketing Board et Manco, vise à réunir les forces de ces deux organismes qui sont à toutes fins pratiques, deux groupes qui coopèrent pour obtenir un retour maximum pour leurs membres. Ce projet permettrait aux producteurs de garder le contrôle sur la commercialisation du lait et de ses produits et sous-produits.

Les difficultés les plus importantes à la réalisation d'un tel projet sont qu'au Manitoba 60 à 70% du lait est écoulé par des firmes indépendantes comme Beatrice Food, Safeway, Silverwood, Souris, Lakeland et Peoples. Il serait donc proposé que Manitoba Dairy & Poultry Co-operative Ltd. (Manco) devienne le prête-nom et le gérant de cette coopérative laitière universelle

A cette belle théorie qui en principe devrait bénéficier aux producteurs, M. D.A. Lynch, président de Manco, a certaines réserves:

1) en vue des réductions du subside fédéral à 60% de son objectif en 76 qui indirectement causera une diminution de la production laitière dans la prochaine année fiscale, est-il sage de recommander un investissement de plus de 7 millions de dollars pour la construction de Crocus Food, embryon de la coopérative proposée;

2) une dépense inférieure de plusieurs millions pourrait selon lui, atteindre le même objectif si l'argent était investi à Winkler où Manco est établi;

3) la qualité du raffinement de la poudre de lait de fromage est-elle assez élevée pour être viable et rentable;

4) les plans initiaux de ce projet n'ont été approuvés que par deux des membres du bureau de Manco dont M. Lynch qui lui supporte la recommandation de construire Crocus Food à condition qu'il devienne une filiale de Manco.

Comme on peut le constater, bien des projets sont proposés mais leur réalisation n'est pas si facile. Il est question de faire échec aux grosses compagnies indépendantes, d'acheter Silverwood, de créer une coopérative universelle dont Manco détiendrait 51% des actions donc le contrôle, tout ceci dans la situation actuelle de l'industrie laitière qui est en régression et connaît des difficultés d'écoulement des produits laitiers.

Les producteurs le savent-ils et s'en préoccupent-ils?

LA LUTTE CONTRE LA FOLLE AVOINE

Mélange des herbicides

De l'avis des producteurs, il serait avantageux de mélanger les herbicides pour trois raisons principales: réduire les coûts, prolonger la période de pulvérisation, et obtenir la destruction de la folle avoine et des plantes vivaces en une seule opération.

Les recherches ont de ce fait commencé et les résultats à date sont encourageants.

Les mélanges d'herbicides ne sont pas encore enregistrés et approuvés par les autorités fédérales pour en permettre l'usage sur la ferme; cependant plusieurs le seront d'ici l'an prochain.

La plupart des travaux ont été faits à l'université de l'Alberta et financés par cette province et la coopérative United Grain Growers Ltd.

Voici un résumé de ces travaux:

L'action combinée entre Barban (Carbyne), qui est efficace au moment où la folle avoine a deux feuilles, et Benzoylprop Ethyl (Endaven), qui lui agit au stade de 4 feuilles, a donné des résultats synergiques (qui tente à donner un résultat combiné accru) lorsque ces deux produits sont pulvérisés sur le blé.

Ceci équivaut à dire que la combination de ces deux herbicides a détruit davantage de folle avoine qu'en employant chaque produit séparément; ces résultats ont même été obtenus avec des quantités moindres de chaque produit chimique.

Un autre mélange non autorisé connu sous le nom WL 29762, qui est un produit proche parent de Endaven, a donné des résultats encore plus synergiques.

Les chercheurs ont essayé de mélanger Cabyne et Avenge et les résultats ont été additifs, donc additionnés et non synergiques. Ce mélange a produit une destruction ordinaire égale à l'emploi des herbicides employés après la levée des plantes. Ce mélange fut essayé sur le blé et l'orge. Carbyne et Hoe-Grass n'ont pas donné de bons résultats.

Hoe-Grass et Avenge par contre ont eu de très bons effets. Employé pour l'orge, ce mélange a causé moins de dommages à cette céréale.

Ce mélange est très prometteur car deux doses réduites de ces deux herbicides détruisent plus de folle avoine et cause moins de dommages à l'orge que Hoe-Grass employé seul.

D'autres mélanges ont été faits, mais ce qu'il est important de se rappeler, c'est que les mélanges des herbides avec les produits tels le 2,4-D, MCPA et Dicamba qui sont conçus pour détruire les plantes vivaces, ces mélanges détruisent l'action du produit contre la folle avoine. Il est donc inutile de les employer ainsi mélangés.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La demande pour les animaux de boucherie a été inégale aux cours à bestiaux de Toronto toute la semaine. Les prix des taures et des boeufs ont fléchi en raison de la demande restreinte. Les vaches et les taureaux en grande demande étaient vendus à des prix plus élevés que la semaine précédente.

Les prix du bétail pour l'engraissement et l'élevage étaient très fermes, ceux des agneaux de saison fléchissaient, ceux des brebis étaient en hausse. Les prix des veaux de boucherie étaient en hausse, ceux des veaux blancs de choix légèrement à la baisse.

REÇU CETTE SEMAINE:	1976	1975
Animaux de boucherie:	5,700	3,600
Veaux:	450	800
Porcs:	11,685	14,500
Moutons et agneaux:	200	600
Animaux de boucherie:	585	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 660 au Manitoba, 1,050 en Ontario et 60 en Alberta.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:			
Flancs de porcs en août 1976:	71$00	moins	0$10
Porcs sur pied en août 1976:	44$35	plus	0$38
Boeufs sur pied en août 1976:	42$65	moins	1$25

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 40$ à 42$, ventes à 43$30.

Taures cat. A 1-2, 38$ à 39$, ventes à 40$20.

Vaches cat. D 1-2, 27$ à 29$, ventes à 31$.

Taureaux Bons, 29$ à 31$, ventes à 35$.

Les prix des porcs variaient de 66$80 à 69$75, prix de clôture jeudi.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie variait de modérée à bonne, les prix demeuraient de stables à légèrement en hausse. La demande pour les boeufs engraissés peu nombreux sur le marché, demeurait stable ainsi que leurs prix. Les prix des taures variaient de stables à légèrement en baisse selon la demande. Les vaches étaient en grande demande faisant monter leurs prix de 50c du 100 livres. Les taureaux se sont bien vendus et leurs prix ont été soutenus. Quelques veaux lourds de boucherie se sont vendus à prix stables. Les prix des porcs variaient de 62$80 à 64$42 clôturant vendredi à 63$82.

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 27 MARS AU 2 AVRIL



Ces interminables
treize secondes
présenté par Pierre Nadeau
aux Beaux Dimanches

Leur argent travaille et le vôtre?

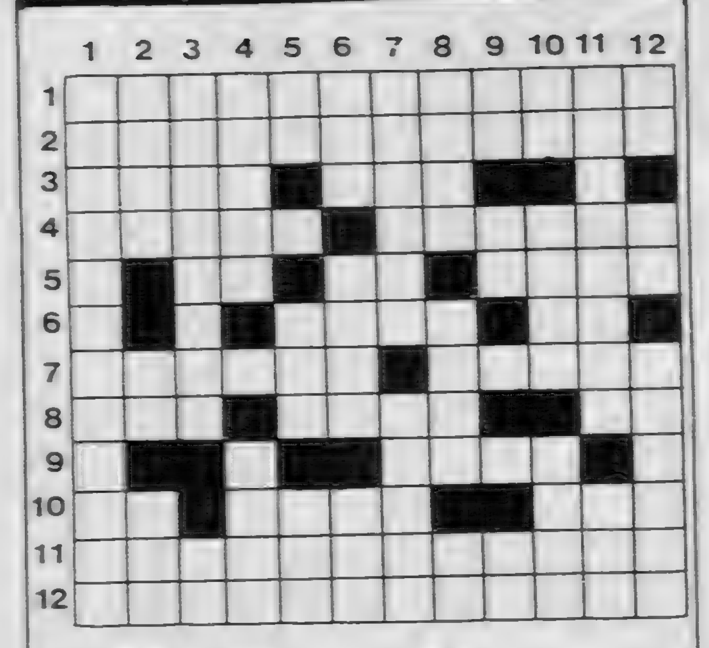
Ouvrez un compte d'épargne et regardez-le fructifier.

L'indépendance fait le bonheur, mais plusieurs le réalisent trop tard. Commencez, dès maintenant, et assurez votre avenir. Les avantages sont nombreux à votre Caisse Populaire. Pour ça, votre caisse vous offre différents comptes de dépôts d'épargne et à termes. A votre caisse, c'est vous qui décidez.



LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

Les mots croisés de LA LIBERTÉ



HORIZONTALEMENT — No 13

1. Fera tomber en discrédit.
2. Maladie du pied du cheval, qui rétrécit le talon et resserre la fourchette (pl.).
3. Être ouvert. — Bière.
4. Vipère. — Serviables.
5. To[illegible]. — Argent. — Mélange.
6. Principes de vie. — Négatif.
7. Canal de l'urine. — Interurbain.
8. Très près de la peau. — Manière d'aller. — Soi.
9. Petit de l'âne.
10. En [illegible]. — Aliboron (pl.). — Pomme.
11. Acte par lequel on rétrocède un droit acquis.
12. Défaut de celui qui manque de zèle (pl.).

VERTICALEMENT

1. Enlèvera le déséquilibre statique et dynamique d'une pièce tournante.
2. Épouse de l'infant Pierre du Portugal. — Roulement de tambour. — Fils de Noé.
3. Bâton de commandement (pl.) — Tienne.
4. Maladie des dents. — Quitte.
5. Révérende Soeur. — Mesure agraire. — Patriarche biblique.
6. Lettre grecque. — Âcre. — Pièce de monnaie.
7. Pluie plus qu'abondante. — Couper près de la peau.
8. Petite île. — À lui. — Conditionnel.
9. To[illegible]. — Préfixe négatif. — Sa Sainteté.
10. Infinité. — Pas vif. — La veuve de
11. Découvertes (en parlant de choses qui étaient secrètes). — Écrivain américain.
12. La meilleure carte. — Soi. — Conservai.

RÉPONSES AUX MOTS CROISÉS NO 13

VERTICALEMENT	HORIZONTALEMENT
1. DEBALOURDERA	1. DISCREDITERA
2. NES RA SEM	2. ENCASTELURES
3. SCEPTRES TA	3. BEER ALE
4. CARIE PART	4. ASPIC UTILES
5. PS ARE NOE	5. TE AG MELE
6. ETA AMER ECU	6. AMES NE
7. DELUGE RASER	7. URETRE INTER
8. ILET SIEN SI	8. RAS ERRE SE
9. TU IN SS	9. ANON
10. ER LENT NAM	10. ES ANES API
11. REVELEES POE	11. RETROCESSION
12. AS SE RETINS	12. AMATEURISMES

LES GENS DE LA RUE

Le 31 mars 1976, 19h.

CHANTEURS:
Lucille Emond
Suzanne Jeanson
Louis Dubé
Gérard Jean
Gérald Paquin

DANSEURS:
Donnaleen Hindley
Jean-Hugues Rochette
Linda Kalda
William Panko

L'ORCHESTRE SOUS LA DIRECTION DE
Mitch Parks

RECHERCHE MUSICALE ET TEXTES
Jeanne Benoist

CHORÉGRAPHIE ET RÉALISATION
Don S. Williams

La rue c'est fait pour passer. Mais il y a des gens pour qui ça représente beaucoup plus que ça, qui vivent une grande partie de leur vie sur la rue. . . et, pour qui, elle devient sans doute une source d'inspiration. Nous avons choisi de découvrir la rue (n'importe quelle rue) par les yeux d'une vendeuse de "Bonne Nouvelle" (revue à caractère religieux). Nous vous invitons à partager une journée avec elle — une journée ordinaire, car elle nous fera rencontrer "son monde", comme elle dit, les gens qui défilent devant elle quotidiennement — une journée spéciale aussi, car elle y découvrira une autre facette de la vie des passants. Ces personnes anonymes, elle en découvrira le vrai visage lors d'une escapade nocturne. Tout ceci, traduit en musique par les chansons de Louise Forestier, Brel, Emmanuelle, Bécaud, Ferrat, Vigneault. Au programme également, une création manitobaine, paroles de Jacqueline Blay, musique de Normand Dugas: "Au fil de la nuit".

La Garde nationale envahissant le campus de l'Université Kent

Ces interminables treize secondes
le 28, 21 h 50



Coup d'oeil radio
CKSB 1050

Pierre Paquette en Louisiane

Du 29 mars au 2 avril, c'est de Lafayette en Louisiane que Pierre Paquette diffusera ses entretiens quotidiens. Il aura l'occasion d'interviewer cinq personnalités américaines de cet état du "Deep South" qui a toujours gardé des liens d'amitié avec le Québec et l'Acadie. Outre les propos de ces invités, les cinq émissions qui parviendront de la Lousiane consacreront une place importante à la riche musique de cet état américain: jazz, bleues et folklore Cajun. Détail intéressant à noter: ces cinq émissions de la série "Pierre Paquette" seront réalisées dans les studios de la "Louisiane Record Studios" à Lafayette, studios d'enregistrement de disques qui se spécialisent dans la musique Cajun et où enregistrent, entre autres, Rufus Thibodeaux et Jimmy C. Newman. Cinq émissions à ne pas manquer, à Pierre Paquette, du 29 mars au 2 avril, à 11h.

□

Quelques émissions à noter...

Chanson

samedi: 18h: **Voix et rythmes du pays:** Récital de Claude Gauthier

Musique classique

dimanche: 23h: **Orchestres canadiens**

L'orchestre symphonique de Winnipeg: Ouverture "Carnaval romain" de Berlioz
Concerto no 2 pour violon de Wieniawski
Concerto pour basson d'Adaskin

Théâtre

lundi: 19h30: **Théâtre des Amériques**

"La Pyramide" de Copi

La Pyramide réunit, dans le dernier des temples du soleil, la dernière reine inca, la princesse (sa fille), un rat (ancien bibliothécaire de feu l'empereur et devenu on ne sait trop quoi à Buenos Aires), un Jésuite, une vache, un vendeur, sans oublier l'éternel touriste qui arrivera, sur le tard, pour contempler les reliques de cette "fresque".

Tout ce monde a faim et il s'agit de savoir qui mangera l'autre et qui évitera de l'être. Le sujet est brûlant d'actualité et si Copi le traite à travers la fable, c'est qu'il est des vérités qu'il vaut mieux faire connaître à l'aide d'une certaine transposition, Mais, contrairement aux fabulistes anciens, Copi ne dévoile pas la morale de l'histoire sinon à travers les propos alambiqués et historiques du rat, cet ancien bibliothécaire devenu guide touristique.

□

Ciné-club
dimanche 28, 23 h 00

«Théorème»

Le dimanche 28 mars à 23 heures, Ciné-club présente un drame poétique italien: *Théorème*. Ecrit et réalisé par Pier Paolo Pasolini, ses principaux interprètes sont: Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky, Massimo Girotti et Laura Betti.

De passage dans une famille bourgeoise de Milan, un jeune étranger séduit, la bonne, le fils, la mère, la fille et le père. Bouleversé par cette expérience, chacun connait un sort différent. La bonne retourne à son village et s'enferme dans un silence mystique. La fille devient folle, la mère nymphomane et le fils se voue entièrement à la peinture surréaliste. Le père, après avoir abandonné son usine à ses ouvriers, se dépouille de ses vêtements et s'enfuit au désert.

Le thème du séducteur est traité avec beaucoup de poésie. La grande qualité de cette mystérieuse allégorie permet tous les phantasmes. Le réalisateur laisse aux spectateurs le soin d'attribuer aux symboles leurs significations. D'une beauté formelle remarquable, ce film constitue une critique sociale acerbe à l'endroit de la bourgeoisie.

Théorème



Cinéma canadien
mercredi 31, 23 h 00

«La Mort d'un bûcheron»

Cinéma canadien présente, le **mercredi 31 mars** à 23 heures, un film de Gilles Carle: *la Mort d'un bûcheron*. Carole Laure, Daniel Pilon, Willie Lamothe et Denise Filiatrault en sont les principaux interprètes.

Marie Chapdelaine vient à Montréal à la recherche de son père dont elle est sans nouvelles depuis plusieurs années. Elle s'adresse d'abord aux endroits qu'il fréquentait. Mais les exigences de la vie l'obligent à s'engager comme chanteuse de cabaret chez Armand Saint-Amour, ami du disparu. Elle y fait la connaissance du journaliste François Paradis. Marie a tôt fait de découvrir ses sentiments plus interessés que sincères. Mais elle n'en n'oublie pas moins ses recherches. Elle se rend donc, accompagnée de Saint-Amour et de deux amies, au dernier chantier où son pere aurait été engagé. C'est là qu'elle apprend qu'il est mort au cours d'une violente manifestation. Menacée, Marie poursuit quand même ses recherches.

Présenté à Cannes en 1973, ce film montre un monde dur et violent. L'interprétation crue et réaliste des comédiens engage Gilles Carle dans une mise en scène vigoureuse et inventive.

La Mort d'un bucheron



Femme d'aujourd'hui

LE MARDI 30 MARS À 12h35, HEURE DE WINNIPEG

Réflexion sur la société de demain

Faisant appel aux ressources de tous les groupes francophones au pays, **Femme d'aujourd'hui** prendra l'affiche pour la 2,000e fois le mardi 30 mars 1976 à 13 h 35.

En direct depuis Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec et Moncton, cette émission spéciale d'une durée de 145 minutes permettra à quelque 200 invités de se réunir autour d'un thème commun: «Quelles sont, en 1976, les valeurs que vous estimez essentiel de transmettre à vos enfants».

Cette expérience télévisée, qui prendra la forme d'une consultation populaire nationale, constitue une première mondiale à plus d'un titre.

Venus des différentes régions du pays, les invités seront regroupés dans les sept villes, à raison d'une trentaine par station (voir page précédente). Après s'être adressés aux téléauditoires régionaux pendant une heure, tous seront réunis dans un débat d'envergure nationale, grâce au satellite de télécommunication Anik.

«Grâce à cette formule, nous dit madame Michelle Lasnier, chef des émissions féminines, nous maximiserons la qualité et la quantité des interventions. Ces 7 diffusions régionales parallèles donneront la parole au plus grand nombre. Autrement, 200 personnes dans un même lieu ne pourraient s'exprimer aussi librement.»

Ce projet collectif du Service des émissions féminines procède d'une longue et riche expérience de communication avec le public. A titre d'exemple, les téléspectateurs se souviendront de l'énorme succès remporté lors de la 1,500e de **Femme d'aujourd'hui.** Cette fois, l'équipe des émissions féminines fera mieux. Le résultat se traduira par une première mondiale à la télévision.

Ainsi, pour la première fois de son histoire, **Femme d'aujourd'hui** élargira ses frontières pour rejoindre toutes les régions du pays, y compris les provinces de l'Ouest, les grandes oubliées de la 1,500e.

Pour la première fois dans le cadre d'un événement de cette importance, **Femme d'aujourd'hui** accueillera des hommes parmi ses participants.

De même, dans le but de traduire la réalité multiculturelle canadienne, **Femme d'aujourd'hui** invitera des représentants de divers groupes ethniques lors de la 2,000e.

De plus, **Femme d'aujourd'hui,** fait un effort spécifique de décentralisation, d'où l'expérience des diffusions parallèles pendant une heure.

Il est important de souligner le caractère régional de cette nouvelle expérience de participation. Loin de se limiter aux sept villes mentionnées, les recherchistes affectés à cette émission spéciale solliciteront la participation de tout groupe francophone important, où qu'il soit.

De cette façon, les téléspectateurs ne verront pas des gens de la planète voisine, mais des individus qui exprimeront leur propre réalité, avec leurs mots.

A ce projet audacieux, permettant aux citoyens de différentes régions de se parler entre eux tout en s'exprimant dans le cadre d'un débat d'envergure nationale, s'ajoute un thème à l'image de notre société.

«Dans une société mondiale, où les rapports de force se déplacent constamment, alors que les soubresauts inquiétants de l'économie présagent un avenir incertain, personne ne sait comment se comportera la génération des années 80», dit madame Lasnier.

«Que nous réserve l'avenir? Quelles seront les valeurs importantes au cours des prochaines années? Nous n'en savons rien. Ce seront nos invités qui nous diront ce qu'ils en pensent.

«Par cette réflexion d'adulte sur un problème essentiel, qui dépasse largement les problèmes d'éducation, nous entendons participer à l'évolution de notre société».

Textes: Jean-Luc Paquette

30 mars 1976, de 13 h 35 à 16 h00

Au moment où l'animatrice et meneuse de jeu Aline Desjardins prendra la parole à 13 h 35, le 30 mars prochain, ce sera le signal de départ d'une expérience unique dans le domaine de la télévision. Voici comment se déroulera cette 2,000e de **Femme d'aujourd'hui:**

11 h 35 à Edmonton 12 h 35 à Winnipeg 13 h 35 à Montréal 14 h 35 à Moncton	**Début de l'émission.** Depuis Montréal, Aline Desjardins présente le sujet aux téléspectateurs du réseau, puis effectue un tour d'horizon auprès des sept stations à travers le pays. Présentation des animatrices et des participants.
11 h 50 à Edmonton 12 h 50 à Winnipeg 13 h 50 à Montréal 14 h 50 à Moncton	**Portion régionale de l'émission.** Chacune des régions se détache pendant une heure afin de permettre aux téléspectateurs de chaque province d'entendre le point de vue de leurs représentants.
12 h 45 à Edmonton 13 h 45 à Winnipeg 14 h 45 à Montréal 15 h 45 à Moncton	**Retour au réseau.** Via satellite, chacune des régions donne les points saillants des différentes discussions régionales. Le débat s'engage à l'échelle nationale.
14 h 00 à Edmonton 15 h 00 à Winnipeg 16 h 00 à Montréal 17 h 00 à Moncton	**Fin de l'émission.**

Soit 1½ heure réseau et 7 heures de production régionale. Au total 8½ heures de production.

Vers de nouvelles frontières

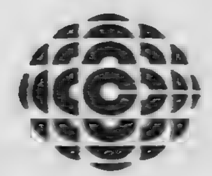
Cette 2,000e de **Femme d'aujourd'hui** ouvrira de nouvelles frontières à la télévision française de Radio-Canada. Ainsi, la toute première émission de langue française en provenance de la Colombie-Britannique sera réalisée dans la nouvelle maison de Radio-Canada à Vancouver le 30 mars prochain. Les téléspectateurs francophones de cette province auront l'occasion de voir cette émission en différé, sur les ondes de la chaine anglaise de Radio-Canada, le samedi 3 avril, de 9 heures à 11 h 30.

Quelques centaines de milles plus loin, au Manitoba, un nouvel émetteur de la chaine française de Radio-Canada transmettra une émission de langue française pour la première fois, aux téléspectateurs de Sainte-Rose et de Saint-Lazare. Il s'agira, bien entendu, de la 2,000e de **Femme d'aujourd'hui.**

COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 27 mars au 2 avril 1976



SAMEDI
27 mars

9 00 SESAME
9 30 ROQUET BELLES O-REILLES
10 00 LES ESPIÈGLES RIENT
10 30 MONSIEUR ROSÉE
11 00 GASPARD ET LES FANTOMES
11 30 GENIES EN HERBE
12 00 HEROS DU SAMEDI
13 00 TECHNO FLASH
13 30 HOCKEY
Kansas City vs Montreal
16 00 BAGATELLE
17 00 SPORTHEQUE
18 00 L'IMAGINATION AU GALOP
18 30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 POLITIQUE FEDERALE
19 00 LISE LIB
20 00 CINEMA
"LES GRANDES GUEULES". Drame. Bourvil et Lino Ventura
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA
Boulevard du Rhum. [illegible] réalisée par [illegible] avec Lino Ventura et [illegible] Au temps de la prohibition aux Etats-Unis, [illegible] d'un cargo [illegible] de cinema qu'il retrouve par hasard a Cuba. Une [illegible] s'engage entre eux [illegible] bientôt pour épouser [illegible]

DIMANCHE
28 mars

9 00 SESAME
9 30 LES CONTES DE LA RIVE
9 45 L'EVANGILE EN PAPIER
11 00 INITIATION A LA MUSIQUE
11 30 CINE MAGAZINE
12 00 SEMAINE VERTE
13 00 SECOND REGARD
14 00 L'UNIVERS DES SPORTS "CHAMPIONNAT MONDIAL DE CURLING"
15 30 L'HEURE DES QUILLES
16 30 LE FRANCOPHONISSIME
17 00 HEURE DES QUILLES
18 00 LA QUESTION
18h30 TELEJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
18 50 CHRONIQUE DE FRANCE
19 00 LA PETITE PATRIE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger [illegible] Chantal [illegible] C. Lemay [illegible] «Comme les autres», [illegible] C. Pam [illegible] «Les Gens [illegible]» [illegible] Jacques [illegible]
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Pavillon des cancéreux, d'après le roman de Soljenitsyne. (2e partie). Dramatique realise par Heinz Schirk, avec S. Lowitz, O. [illegible] A. [illegible] R. Gresser et D. [illegible] Le destin commun des patients du Pavillon des cancéreux se diversifie selon la façon de chacun de l'assumer (All.).
21h50 LES BEAUX DIMANCHES
Ces interminables treize secondes. Portrait de l'Amérique par sept témoins du drame de l'Université Kent. Sept personnes qui mènent des vies bien différentes mais qui un jour, à une même heure et dans un même lieu, ont vecu un des moments les plus tragiques de la récente histoire des Etats-Unis. Animateur [illegible] Réa. Pierre Leduc.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 CINE-CLUB ●
Théoreme. Drame poétique écrit et realise par Pasolini, avec Terence Stamp, Silvana Mangano et Massimo Girotti. De passage dans une famille bourgeoise de Milan, un jeune étranger séduit [illegible] le fils, la mere, la fille et le pere. Bouleversé par cette expérience, chacun connait un sort différent. La bonne retourne [illegible] et s'enferme dans un silence mystique. La fille devient folle, la mere nymphomane, le fils fait des essais de peinture [illegible] et le pere, après avoir abandonné son usine à ses ouvriers s'enfuit au désert (It. [illegible])

LUNDI
29 mars

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 AVENTURES DE M. MAGOO
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
"VIVRE EN PAIX"
Comedie dramatique avec Aldo Fabrizi
16 00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 SALTO MORTALE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE—SELECTION
COLUMBO POIDS MORT avec Peter Falk
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 LA FEUILLE D'ÉRABLE
4e de 13: «La Croix du mont Royal» (Jean Bellerose, 1643). A l'été de 1643, Jean Bellerose est tue d'une fleche sous les yeux de sa jeune femme. M. de Maisonneuve devra-t-il se résoudre à prendre les armes? Avec Hubert Noël, Catherine Joano, Michele Rossignol et Michel Garneau. Prod.: Radio-Canada, en collaboration avec la France, la Belgique, la Suisse et la Société nouvelle Pathe-Cinema. Réal.: Jean-Louis Colmant. Onyx Films.
24h00 D'ARTAGNAN
D'après Alexandre Dumas, père et Auguste Maquet. **4e epoque:** «Le Masque de fer». Aramis et Porthos [illegible] un complot [illegible] de d'Artagnan [illegible] par le [illegible] Avec Dominique Paturel et François Chaumette. Réa. Claude Barma.

MARDI
30 mars

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 IMAGES DU CANADA
12:00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12:30 TELEJOURNAL
12:35 FEMME D'AUJOURD'HUI. SPECIAL: 2000e émission. (Voir texte à la page 6)
15:00 LES COQUELUCHES
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR.
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 MANITOBA 76
19:30 GENIES EN HERBE
Saint-Pierre vs Saint Claude
20:00 LA P'TITE SEMAINE
20:30 VEDETTE EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 RENCONTRES
Invite: M. Remi Parent, theologien [illegible] professeur [illegible] Remi Parent a publié [illegible] «Condition chrétienne et service de l'homme». Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand Champagne.

23h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Lionel Daunais, homme de theâtre (2e de 4). Real.: Jean [illegible]cher.

24h00 LES GRANDES BATAILLES ●
La Bataille du désert. Documentaire réalisé par Daniel Costelle. En juillet 1940, Mussolini part à la conquete de l'Egypte. Le géneral anglais Wawell met la 10e armée en retraite. Rommel et l'Afrika Korps vont tenter de sauver Mussolini du désastre (Fr. 67).

MERCREDI
31 mars

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LA GRANDE AVENTURE
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''DES FLEURS POUR UN ESPION'', avec Roger Browne
16:00 BOBINO
16:30 LA FRICASSE
17:00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LES GENS DE LA RUE
Emission de variétes réalisee à Winnipeg avec Suzanne Jeanson, Gérard Jean et Gérald Paquin, Louis Dubé et Lucille Emond
20:00 CINEMA
''SUR UN ARBRE PERCHÉ''. Comédie avec Louis de Funès
21:30 DESTINATION: MONDE
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN
La Mort d'un bucheron. Drame ecrit et réalisé par Gilles Carle, avec Carole Laure, Daniel Pilon, Willie Lamothe et Denise Filiatrault. Une jeune fille s'en vient à Montreal pour retrouver son pere dont elle est sans nouvelles depuis plusieurs années. Elle tombe sous la coupe d'un tenancier de cabaret. Un journaliste s'intéresse à elle puis l'exploite. Elle se rend au dernier chantier où aurait travaillé son pere comme bucheron (73)

JEUDI
1 avril

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LA LIGNE BLANCHE'' Drame social avec Gina Lollobridgida et Raf Vallone
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 LASSIE
17:30 MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA

19h00 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heater Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «L'Enigme du squelette».

19h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

20h00 LES GRANDS FILMS
Tuez Charley Varrick. Drame policier réalisé par Don Siegel, avec Walter Matthau, Jose Don Baker, Felicia Farr et Andy Robinson. Dans une banque du Nouveau-Mexique, un hold-up rapporte une somme considérable à trois voleurs. Une battue s'organise pour les capturer (USA 73).

22h00 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antonine Maillet. «Les Cartes». Réal.: Jean-Paul Fugère.

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA ●
Judex. Comédie policière réalisee par Georges Franju, avec Channing Pollock, Francine Berge et Edith Scob. Un banquier reçoit des lettres de menace de la part d'un certain Judex qui lui reproche des forfaits passés. Le soir des fiançailles de sa fille il meurt en pleine fête. Mise au courant du passé de son père, la jeune fille refuse l'héritage (Fr.-it. 64).

VENDREDI
2 avril

9:15 PEPINOT
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIER-
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''L'EMPIRE DU SOLEIL''. Documentaire
15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE
''LES BRIGADES DU TIGRE''. Série policière
21:30 SCIENCE-REALITES
22:00 DOSSIERS
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES & SPORTS

23h00 CINÉMA
Ciné-girl. Drame psychologique réalisé par Francis Leroi, avec Christiane Guého, Juliet Berto et Henri-Jacques Huet. Un jeune réalisateur doit soumettre à son producteur un scénario détaillé pour son prochain film. Il s'inspire des confidences d'une jeune provinciale (Fr. 67).

Thompson

COMITÉ CULTUREL FRANCO DE THOMPSON

Voici les activités pour le mois de mars 1976 et avril 76.

Vous êtes tous invités

14 mars:
Glissade avec feu de camp et dîner aux fèves au lard (beans) au lac Ospowagan. Départ: 10h45 au centre récréatif de Thompson. (Aréna)

21 mars:
Souper avec toute la famille en fournissant un plat de votre choix. Pour plus d'information communiquez avec la coordonnatrice de la S.F.M. au 8-6392. Endroit: Game & Fish. Heure: 5h00.

24 mars:
Assemblée générale avec la S.F.M. au **Recreation Centre** à la salle **Boardroom.**

27 mars:
Soirée dansante au club de chasse et pêche **(Game & Fish)** à 8h00 p.m. **(Sleigh Ride)**

28 mars:
Ciné-club pour adultes au collège R.D. Parker à 8h00 p.m. Titre: "Le temps d'une chasse", entrée gratuite.

4 avril:
Programme d'amateurs avec chanteurs, musiciens. Toute la famille est invitée.
Prix d'entrée: $1.00 pour adultes, 0.50 pour enfants.

Saint-Pierre

La fin de semaine du Hockey Mineur aura lieu à Saint-Pierre les 26, 27 et 28 mars. Les membres de l'exécutif travaillent avec ardeur pour préparer cette fin de semaine.

Voici le programme de ces trois jours:

Vendredi soir, le 26 —

6h45 - 8h45 - Les Bantams rencontreront Niverville
9h00 - 11h00 - Les Midgets vs Randolph.

Samedi le 27

9h00 a.m. - 11h15 a.m. - Tom Thumbs vs Club Champlain
11h30 a.m. - 1h45 p.m. - Les Pee Wees vs Club Champlain
2h00 p.m. - 4h15 p.m. - Les Bantams vs Saint-Malo
4h30 p.m. - 6h45 p.m. - Midgets vs Lorette
7h00 p.m. - 9h00 p.m. - Les Apprentis de Saint-Pierre vs Les Apprentis d'Otterburne.

Le "Beer Garden" sera ouvert samedi à partir de 13 heures. Le soir il y aura une danse. Les parents sont les bienvenus avec leurs enfants.

Dimanche le 28

12h30 p.m. - 2h30 p.m. - Les Pee Wees vs Winakwa
2h45 p.m. - 2h45 p.m. - Les Atomes vs Sainte-Anne
4h30 p.m. - 6h30 p.m. - Les Chevaliers de Colomb vs Sainte-Agathe
6h45 p.m. - 8h30 p.m. - Tom Thumbs vs Dominion City
8h30 p.m. - 9h00 p.m. - Finale du "Showdown"
9h15 p.m. - Présentation des Trophées dans la salle.

Tout le long de la journée, entre les périodes de hockey, il y aura du "Showdown".

Des trophées seront présentés au joueur le plus méritant et au joueur qui s'est le plus amélioré durant l'année dans chaque équipe.

Le trophée Earl Smith sera aussi décerné au garçon qui durant l'année a montré le plus d'initiative et d'esprit d'équipe.

Il y aura une rafle d'un fourneau Micro-Wave et de deux énormes paniers de bons vins, fromages et fruits. Les billets seront en vente au Centre récréatif toute la fin de semaine.

. . .

Pendant que nous, on pataugue dans la neige, il y a des chanceux qui se réchauffent sous le soleil des pays chauds. Bon voyage à M. et Mme Jean Lahaie, M. et Mme Lionel Péloquin et M. et Mme Fernand Lavergne.

Lorette

38e Assemblée de la Caisse Populaire de Lorette, tenue le 1er mai 1976

Présents, 70 sociétaires.

M. Paul Desmarais, président, ouvre l'assemblée par la prière des coopérateurs, suivie de la lecture de l'avis de convocation par M. Brunel Girardin.

Vu que 70 sociétaires ne représentent qu 10% des membres de la Caisse, il fut proposé par M. Léon Desmarais, secondé par M. René Desautels que l'assemblée soit en marche.

Nous avons maintenant un 1er prix d'entrée de $25.00 et gagné par Mme Yvonne Dubois.

Les procès-verbaux de la dernière assemblée annuelle sont lus par M. Maurice Gobeil qui en propose l'adoption. Secondé par M. Jean Landry.

M. Paul Desmarais, président, lit et propose l'adoption du rapport au comité de direction. Secondé par M. Jos. Racine.

Le rapport du comité de surveillance est lu par M. Maurice Gobeil, gérant, qui en propose l'adoption. Secondé par M. Gilles Roch.

M. Gilles Roch lit et propose l'adoption du rapport du comité de crédit. Secondé par M. Roger Tétreault.

C'est alors que suivit l'étude du rapport financier. Chacun prend le temps d'étudier ce rapport et de demander des questions. M. Victor Champagne propose l'adoption du rapport financier qui est secondé par M. Arthur Landry.

Maintenant vient le temps des élections. M. Denis Ross, président du comité d'élections, nous adresse la parole et demande de d'avoir plusieurs noms sur le tableau.

Les 3 scrutateurs nommés sont: M. Léon Desmarais par M. Arthur Landry; M. Arthur Landry, par M. Léon Desmarais; M. René Desautels par M. Victor Champagne.

Pour les élections: M. Gérald DeRocquigny qui accepte pour un autre terme; Mme Aline Schreyer: proposé par Mme Lucienne Gobeil, secondé par M. Louis Bohémier; M. Roméo Désorcy, proposé par M. Jean Landry, secondé par M. Jos. Raciné; Mme Joseph Champagne, proposé par Mme Cécile Préfontaine, secondé par Mme Malvina Gauthier; M. Gérald Simard, proposé par M. Roméo Désorcy, secondé par M. Donat Lavallée.

M. Léon Desmarais, propose les nominations closes, secondé par M. Gérald DeRocquigny.

Le gérant, M. Maurice Gobeil, fait la lecture du règlement d'emprunt, qui est proposé par M. Jean-Baptiste Grégoire, secondé par M. Roméo Désorcy.

Proposé par Denis Ross que la rémunération du comité de direction soit de $10.00 par assemblée, et pour les autres comités, soit de $5.00 par assemblée.

Résultat des élections: 3 candidats élus au bureau de direction: MM. Gérald De Rocquigny - un terme de 3 ans; Mme Aline Schreyer - un terme de 3 ans; M. Roméo Désorcy - un terme de 2 ans.

L'invité d'honneur, M. Guy Delaquis, gérant-général de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, nous adresse maintenant la parole. Il nous félicite sur le bon rendement et fonctionnement de la Caisse durant l'année et nous encourage fortement à continuer sur ce chemin d'avancement.

3e tirage: $100.00 gagné par Mme Malvina Gauthier.

M. Paul Desmarais remercie les dames des directeurs et autres comités qui ont préparé un goûter.

. . .

Les bingos recommencent à la salle paroissiale de Lorette, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Ils auront lieu à tous les mercredis soir, à 8h00.

Vous êtes tous invités en grand nombre à venir vous amuser et gagner de beaux prix.

Rosa Therrien

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

Transcona

25e ANNIVERSAIRE

Voilà déjà 25 ans que la Ligue des Femmes Catholiques, soit La Catholic Women's League of Canada, existe à Transcona. En fait en 1951, la paroisse de l'Assomption était pour les gens catholiques parlant le français, l'anglais, l'italien, le polonais, etc. La paroisse grandit à un tel point qu'en 1958 il y eut une division et Saint Joseph the Worker fut fondé; en 1960 une 2e division établissait la paroisse de Blessed Sacrament; l'Assomption devenait alors paroisse française comme à son origine en 1911.

Le mercredi 7 avril de cette année les membres de la C.W.L. de Saint Joseph the Worker et de Blessed Sacrament en conjonction avec La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption célébreront le 25e anniversaire de la fondation de la Ligue.

L'élévement aura lieu au Centre Culturel de l'Assomption, 711, rue Leola. Réception à 19 heures suivie d'une messe concélébrée dans la salle à 19h30. Au cours de la soirée, Mgr Joseph Bellavance, premier aumônier de la Ligue en 1951, présentera des médaillons 25 ans de service et des certificats de mérite à qui de droit.

Tous les membres actuels et anciens des trois paroisses et leurs aumôniers sont cordialement invités à ce jubilé. Le comité en charge se compose des personnes suivantes: à l'Assomption, Léonie Lamoureux et Hélène Blais; à Blessed Sacrament, Mary Duval et Caroline Lambert; à Saint Joseph the Worker, Betty Stewart et Dorothy Bourque.

Au plaisir de nous revoir le 7 avril.

Hélène Blais

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

Etat des Revenus et des Dépenses
pour l'année terminée le 31 décembre, 1975
(en comparaison du budget de 1975)

	Revenus actuels	Evaluation budgétaire	Surplus (Déficit)
REVENUS			
Gouvernement du Manitoba	$ 3,725,641.74	3,747,595.	(21,953.26)
Gouvernements municipaux	1,533,339.00	1,533,339.	—
Individus	10,387.25	9,480.	907.25
Total des Revenus	$ 5,269.367.99	5,290,414.	(21,046.01)
DEPENSES			
Administration-Générale	197,157.42	185,500.	(11,657.42)
Administration-Enseignement	134,315.16	153,950.	19,634.84
Enseignement			
Enseignement-Education des adultes			
Fonctionnement et Entretien:			
Edifices scolaires	457,271.01	439,500.	(17,771.01)
Autres édifices	7,278.65	7,350.	71.35
Transport des élèves	466,940.56	494,000.	27.059.44
Capital: Service de la dette	599,650.25	599,650.	(.25)
Autobus scolaires	70,887.60	161,664.	90,776.40
Autres	137,473.19	76,250.	(61,223.19)
Total des Dépenses	$ 5,194,849.04	5,271,114.	76,264.96
Surplus pour l'année	74,518.95	19,300.	55,218.95

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Sainte-Anne, Manitoba.

Saint-Jean-Baptiste

Le carnaval 76 est passé! Une belle couverture de nouvelle neige, une température idéale et une foule pleine d'entrain tout contribua à en faire une réussite qui réjouit grandement le comité organisateur qui planifie maintenant la continuation du développement des facilités au parc. Dimanche après-midi, au milieu d'activités et de compétitions multiples où tous démontrèrent leurs prouesses, Mlle Lynne Marion, candidate patronnée par le Club R-H fut couronnée par la reine du Carnaval 75, Mme Jeannine Ayotte. Heureux règne à cette jolie demoiselle! Inutile de décrire la bonne humeur qui régnait au vin et fromage offert par la Chambre de Commerce en guise de clôture du Carnaval dimanche soir, où la famille Laroche et nos conteurs d'histoires surent si bien ajouter un point d'exclamation à cette agréable fin de semaine. A tous ceux qui organisèrent, qui participèrent ou qui assistèrent, grands mercis!

LE CENTENAIRE

En vue de la célébration du centenaire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste en 1977, le comité du centenaire lance l'invitation aux paroissiens, actuels et anciens, de participer à un concours de chansons et poèmes dont les détails suivent:

CONCOURS CULTURELS "S'UNIR POUR GRANDIR"

Ohé! Ohé! Entaillez-vos idées et vos crayons! Faites couler la sève de votre imagination. Le comité du Centenaire vous appelle **à l'action.** Voici la chance pour vous de participer à trois concours.

Les concours s'étendront à partir de maintenant jusqu'au 30 juin 1976. Les participants ne devront soumettre qu'un seul poème en vers libres ou réguliers. De préférence, les textes des chansons et poèmes devront être dactylographiés. Les textes devront être signés d'un pseudonyme et accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse de l'auteur.

Pour la catégorie des jeunes, les textes seront recueillis par les professeurs. Pour les adultes, ils devront être remis ou envoyés à: **Mme Paul Comeault et M. Armand Sabourin.**

Les concours seront jugés par un jury constitué de personnes désignées par le comité du Centenaire. Les gagnants des concours recevront des trophées du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Les textes retenus seront publiés dans l'album souvenir. Le jury se gardera le privilège de décerner des mentions honorables aux auteurs d'autres textes jugés dignes d'intérêt.

Le Comité du Centenaire se réserve le droit de publier à toute fin les textes intégralement, (sans en changer la copie originale).

* N.B. - Il est bien entendu que le tout devra être rédigé en français!

En pleine forme, on fait tout.

CONCOURS

1 - **Chanson-thème**
(devra être inspirée du thème: "S'unir pour grandir")

CATÉGORIES

A - Pour adultes
B - Pour jeunes:
- niveau élémentaire 2e cycle: 4 - 6e année
- niveau collégial: 7 - 12e année

2 - **Chanson populaire**
(formule et thème à votre choix)

A - Pour adultes
B - Pour jeunes:
- niveau élémentaire 2e cycle: 4 - 6e année
- niveau collégial: 7 - 12e année

2 - **Poème**
(devra être inspiré du thème "S'unir pour grandir")

A - Pour adultes
B - Pour jeunes:
- niveau élémentaire 2e cycle: 4 - 6e année
- niveau collégial 7 - 12e année

A la demande de quelques personnes, un cours de gardiens d'enfants fut offert au mois de novembre dernier, auquel participèrent quinze jeunes dont voici les noms:

Raynald et Louise Dupuis, Rachelle, Jacqueline, Jocelyne, Mirielle et Nicole Lafond, Diane Laurzé, Joanne et Sylvia Sabourin, Lise Bellemare, Carmelle Fillion, Rachelle Beaudette, Diane Saint-Godard et Denise Godard.

Ces jeunes furent fidèles à assister aux cinq sessions a) Ethics of Baby sitting; b) Child Care; c) Premiers soins; d) feu; e) jeux et activités; et reçurent après examen, un diplôme. Sous la direction de Sandra Fowler du Children's Society, Mmes Léonne Marion et Juliette Blouin furent les habiles institutrices du cours, et préparèrent ainsi quinze jeunes au soin des enfants.

Richer

Samedi le 13 mars, Mme Anna Perron fêtait son 91e anniversaire de naissance. A cette occasion ses enfants et plusieurs petits-enfants se réunissaient chez sa fille Thérèse. Elle reçut de nombreux messages de "Bonne Fête" et dimanche le 14 mars, l'abbé Lévesque chanta la messe de 11h00 à ses intentions.

Mme Perron remercie tous ceux qui contribuèrent d'une manière ou d'une autre de faire de ce jour un doux souvenir.

...

A nos nombreux malades, prompt rétablissement. Sur notre liste il y a M. et Mme Eugène Laurin, Mme Lucienne Richard et la petite Jacqueline Sabot et les élèves de l'école (qui souffrent de la grippe).

...

Le 17 mars, les "Midgets de Sainte-Anne" gagnèrent la Coupe de la Ligue contre les Midgets de Landmark. Félicitations aux joueurs et spécialement à l'entraîneur Ferdinand Lansard. Dans tout ça il ne faut pas oublier les parents pour leur support et leur encouragement■

Saint-Eustache

Arrivée des Soeurs de Notre-Dame des Missions, le 18 octobre 1901.



Mère Marie Saint-Albert, prieure (française)

Le samedi 21 septembre 1901, six religieuses de Notre-Dame des Missions quittaient la France pour le lointain Canada. A Deal, en Angleterre, le lundi suivant, leur étaient adjointes quatre autres compagnes; elles prenaient le train de Londres. Là, Mère Marie Sainte-Madeleine leur amenait Mère Maria-Pia de Jésus et Soeur Marie-Antoine de Jésus, qui devaient aussi faire partie de ce contingent, maintenant complet, de douze religieuses missionnaires.



Mère Maria-Pia de Jésus (anglaise)

Le 24 septembre, elles s'embarquent à Liverpool, Londres, sur le "Lake Manitoba". Elles sont accompagnées de M. l'abbé Régis Gimbert, curé de Fannystelle, Man., qui retourne au Canada. Ce bateau à voiles, faisant sa première traversée, met treize jours au lieu de sept ou huit pour arriver à Montréal. Voyageurs et voyageuses y débarquent le lundi, 7 octobre.



Soeur Marie Sainte-Eusébie (française)

En attendant de se trouver un gîte, les Soeurs s'arrêtent dans une église, non loin du port. Tandis que de tout coeur, elles remercient le Seigneur de sa protection et lui renouvellent l'offrande de leurs humbles services, deux religieuses canadiennes de la Congrégation de Notre-Dame, viennent leur offrir l'hospitalité. Elles acceptent aussitôt et elles sont reçues avec toute la cordialité possible. Elles passent la nuit dans un dortoir destiné aux jeunes aspirantes. Comme les religieuses missionnaires n'ont pas leurs effets, elles ont à leur disposition du linge de nuit des pensionnaires, riche en festons, rubans et dentelles. Dans un tel atour, nulle d'entre elles ne se reconnaît!

Le 8 octobre, elles communient et assistent à la messe, pour la première fois au Canada, dans la chapelle de leurs charitables hôtesses qui les considèrent comme des exilées pour la foi.



Soeur Marie Sainte-Ida (française)

De Montréal à Winnipeg, elles font le voyage dans un train d'émigrants, c'est-à-dire bondé de toutes sortes d'hommes, surtout de Noirs et de Chinois. De douze qu'elles forment, elles doivent se contenter de six sièges en bois dur où, étant trop serrées, elles ne peuvent ni faire un mouvement, ni se reposer pendant le voyage de cinquante et une heures.

La gare du Canadien Pacifique n'était pas celle d'aujourd'hui. C'était une longue et basse construction en planches présentant un aspect fort misérable. En descendant du train, elles ne savaient où poser le pied sur le sol qui n'était que bourbier. Les rues n'étaient pas encore pavées. Tout en pataugeant dans la boue, elles parviennent à attirer l'attention d'un charretier qui les conduit à Saint-Boniface. Chez les Soeurs Grises, elles reçoivent le meilleur des accueils.

Selon les avis reçus au départ de Deal, elles vont saluer Mgr Adélard Langevin, O.M.I. La bonté franche et paternelle du vénéré prélat les réjouit beaucoup. Enchanté de les accueillir dans son diocèse, il aurait voulu les voir venir en nombre double, triple même. Le Père Prisque Magnan, O.M.I., ayant appris leur arrivée, est venu rencontrer Mère Marie Saint-Anatolie, la supérieure du voyage, afin de lui demander officiellement des Soeurs pour Fort Frances, Ont. Par malheur, cette requête n'a pu être agréée que treize ans plus tard.

A tour de rôle, les missionnaires se rendent dans le coin de la vigne du Seigneur qui leur était assigné comme champ d'apostolat, soit pour y partager les labeurs de leurs devancières, soit pour y poser les bases d'une nouvelle fondation. C'était bien le cas pour les quatre fondatrices du couvent de Saint-Eustache. En effet, Mère Marie Saint-Albert, professe depuis quatre ans, prieure, Mère Maria-Pia de Jésus, ayant trente et un ans de vie religieuse, Soeur Marie Sainte-Eusébie, professe depuis trois ans, et Soeur Marie Sainte-Ida, ayant fait ses premiers voeux en avril 1900, arrivent le vendredi 18 octobre 1901 à Saint-Eustache, un centre paroissial de 855 habitants à l'époque.

LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

PAROISSE CATHÉDRALE

Selon son thème de l'année "Femme et Société", notre ligue tout en étant une source de contacts humains, veut motiver ses membres à un engagement communautaire leur permettant d'élargir leurs horizons, d'améliorer leur formation personnelle et de mettre leurs talents à contribution. Plusieurs membres oeuvrent déjà dans différents domaines, selon leurs intérêts et leurs talents. On pourrait citer entre autres, les cafés-rencontre à la Cathédrale, la réunion mensuelle pour la célébration des anniversaires et le gâteau de fête au Foyer "Chez-Nous", des soins bénévoles auprès des patients du Centre Hospitalier Taché et du travail volontaire au bureau de la "Ligue pour la vie". En plus, la L.F.C. a réalisé plusieurs projets au cours de l'année.

En octobre dernier ce fut la première étape d'un voyage-éclair au Nouveau-Brunswick, organisé par la section de la Cathédrale et auquel participèrent 28 dames de différentes paroisses. Ce voyage était réalisé grâce à un programme de subventions du Gouvernement fédéral pour l'Année Internationale de la Femme. Selon les buts spécifiés dans la présentation de ce projet, il s'agissait d'un voyage éducatif et culturel favorisant l'épanouissement des sentiments de solidarité entre les femmes francophones des deux provinces.

Nous considérons que nous avons pleinement réalisé ces buts par les contacts humains que le voyage a favorisés, par les liens d'amitié qu'il a permis d'établir avec les femmes "d'Acadie" et par l'élargissement de nos connaissances sur ces régions de notre pays.

Au mois de novembre dernier, la L.F.C. de notre section entreprenait la confection du "couvre-lit du voyageur" pour un tirage qui eut lieu durant la semaine du festival. Une vingtaine de dames travaillèrent assidûment durant six semaines pour réaliser un vrai petit chef-d'oeuvre original et confectionné avec grand soin.

Le 31 janvier un groupe de 28 dames de quelques sections partaient par autobus avec raquettes, bottes et skis pour excursion au village de Saint-Georges. La journée se passa en visites au village avec les membres de la Ligue de cette section et en randonnées sur la rivière Winnipeg. Toutes revenaient un peu fourbues mais enchantées d'un si chaleureux accueil et d'une journée en plein air. En retour nous invitions nos hôtes à venir passer une journée à Saint-Boniface durant la semaine du festival.

Cette semaine fut remplie d'activités pour nos dames de Saint-Boniface. D'un petit poste dans le parc Provencher la L.F.C. (section Cathédrale et Saints-Martyrs) dirigeait un centre d'information et magasin de souvenirs qui fut fort achalandé durant toute la semaine. Au Centre Culturel il y eut l'exposition d'artisanat manitobain préparé par les "Filles de Pionnières" et la vente des billets pour le couvre-lit.

Il n'y a pas à dire, avec la Ligue nous sommes fières de dire que "ça bouge".

Ce succès est dû certainement à l'esprit de collaboration et de bonne entente qui existe entre les membres. Un grand merci à toutes celles qui ont donné de leur temps, de leur bonne humeur surtout. . . durant le festival.

Quand même la Ligue ne serait qu'un moyen d'apprendre à nous accepter les unes les autres et à travailler ensemble dans l'harmonie et la joie ce serait déjà beaucoup!

[Marie Gautron]

▽

Gagnants de prix d'artisanat

Catalogne et bourse tissées par Mme Ricard

1 - M. Charles Lacroix - 1 Monterey Road, parc Windsor (Catalogne).

2 - Mme Germaine Lussier, 19 Cypress Bay, parc Windsor (Bourse).

Râfle de La Ligue des Femmes Catholiques de Saint-Boniface

1er prix - Couvre-lit piqué à la main avec motifs du Festival
M. Donald Jacobs
2 Iroquois Bay
Niakwa Park, Saint-Boniface

2e prix - Napperons - Sr Y. Prévost, s.g.m.
Centre Hospitalier Taché
185, rue Despins,
Saint-Boniface

3e Prix - Nappe et serviettes -
M. Aurèle Lachance
263, Gateway Road
Winnipeg

Aubigny

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire a eu lieu le 11 mars. En dépit de la mauvaise température, 26 membres et trois invités y participèrent. La réunion débuta par la lecture d'un passage de l'Evangile par l'abbé Thibault et par la prière des coopérateurs; puis le président, M. Léon Palud, souhaita la bienvenue.

Ensuite vint la lecture du procès-verbal et des rapports de chaque comité. Celui des directeurs fut lu par M. Léon Palud; celui de la gérante par Mme Suzanne Richard; celui du comité de Crédit par M. David Ritchot et celui du comité de surveillance par Mme Emma Vermette.

Ces rapports montrèrent que la Caisse a fait un progrès appréciable au cours de 1975. L'actif a augmenté de 99,406 dollars et est maintenant de 577,723 dollars.

Le boni sur l'épargne assurée est de 8% et sur l'épargne non assurée de 8 3/4%.

Les taux d'intérêt sont de 10½% sur hypothèques, 11½% sur prêts cheptels et 12% sur prêts personnels.

M. Edmond Beaudry, de la Caisse Centrale, ayant été invité à prendre la parole nous parla de l'historique du mouvement coopératif et du rôle que jouent les caisses populaires dans la société. M. Beaudry se prêta aimablement à répondre à de nombreuses questions qui lui furent adressées. Il se dit heureux d'assister à une assemblée annuelle à Aubigny car les membres semblent porter un véritable intérêt à leur caisse.

Le sujet qui fut surtout discuté fut de savoir si on devrait ou non charger pour les chèques qui se font. Plusieurs opinions furent exprimées à ce sujet mais la décision finale fut laissée aux directeurs.

Vint ensuite le moment des élections. Au Comité de Direction, MM. Léon Palud et Arthur Clément, sortant de charge, il n'y eût seulement que 2 nominations, à savoir: M. Léon Palud fut réélu, tandis que M. Henri Saint-Onge remplace M. Arthur Clément qui désirait se retirer, ayant servi sur différents comités depuis nombres d'années. Merci Arthur pour ton grand dévouement.

Au Comité de Crédit, M. Louis Palud fut réélu et au Comité de Surveillance, Mme Emma Vermette fut réélue.

Le prix d'entrée fut gagné par Philippe Chartier qui était le plus jeune membre présent.

La réunion se termina par un bon goûter et chacun se remit en route bravant la tempête et les bancs de neige, mais bien satisfait de cette soirée passée en si bonne coopération.

. . .

Durant la première semaine de mars les paroissiens eurent le bonheur d'avoir parmi eux les Pères Montfortains pour prêcher une retraite paroissiale. Le Père Michel Maillé, prêcha à Aubigny et à Sainte-Elizabeth le 29 février et rencontra les jeunes aux écoles durant la semaine. Le Père Jean-Paul Richard fut le prédicateur pour Aubigny mercredi, jeudi et vendredi. Tandis que vendredi soir le Père Georges Madore se joignit à ceux-ci pour la prédication et la fin de la retraite. Pour marquer cette soirée d'une façon spéciale les dames de la paroisse avaient préparé un goûter à la salle durant lequel tous eurent l'occasion de s'entretenir avec les trois prédicateurs. C'était charmant de voir les jeunes entourer les Pères et causer amicalement avec ceux-ci.

Puisse le souhait exprimé par notre bon curé se réaliser: "Que la semence de Dieu que vous allez déposer dans le coeur de chaque paroissien porte beaucoup de fruits, du cent pour cent. Dieu seul connaît le bon terrain de nos jeunes".

Merci aux paroissiens de Sainte-Elizabeth qui se sont dérangés pour seconder les paroissiens d'Aubigny pour cette retraite.

. . .

Le club sportif d'Aubigny organisa une course de motoneiges le 28 février. Encore une fois la température ne fut pas favorable, aussi n'y eut-il que 37 participants. Le premier prix de 100 dollars fut gagné par André Lemoine, le deuxième prix de 50 dollars alla à Gordon Coats, le troisième prix de 25 dollars fut gagné par Jeff Coverton et quine dollars par Raymond Mousseau. D'autres prix pour différentes catégories furent gagnés par Lionel Papineau, René Vermette, Rey Schindel, Julie Vermette, Berry Clubb et Jeff Coverton.

Le club sportif des Jeunes offre un cours de maniement d'armes qui sera présenté par M. Edouard Lavallé. Les parents sont invités à accompagner leurs enfants pour ce cours.

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques eut sa réunion mensuelle le 9 mars. Comme à l'ordinaire cela débuta par la sainte messe avec lecture, intentions et actions de grâce préparées par les dames elles-mêmes.

Il y eut lecture des rapports. Celui du comité spirituel eut pour sujet le Carême de Partage tandis que celui de l'éducation traita du complexe d'infériorité.

La Ligue voulut faire un don de cinquante dollars aux Pères Montfortains, prédicateurs de la retraite paroissiale et aussi envoya dix dollars à Soeur O. Fiola, m.o., pour l'oeuvre du Centre pour les sourds.

La présidente, Mme Adèle Vermette sera absente le mois prochain, puisqu'elle projette un voyage en Europe; aussi voulut-elle voir à ce que tout fonctionne bien durant son absence et confia le soin de préparer les élections qui s'en viennent à Mme Emma Vermette. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Adrienne Roy.

L'abbé Thibault a mis en marche un Projet de Carême qui consiste en une rencontre le mardi soir en la Salle du Club d'Age d'Or pour regarder ensemble les lectures de la messe du dimanche suivant. Pour la première rencontre environ quinze personnes étaient présentes.

Les élèves de la quatrième année ont aussi fait un beau projet de carême ayant pour thème "Faisons nos Bagages". Ils ont fait des affiches qu'ils ont étalées dans l'église pour montrer quels bagages il faut apporter avec soi durant le carême, tel que prière, amour, charité, sourire, politesse, bonté, etc., et ce qu'il faut jeter au feu - vengeance, paresse, sacre, mensonge, colère, etc. Félicitations les jeunes!

. . .

Comme chaque hiver les manitobains cherchent à s'évader en un climat plus clément, MM. et Mmes Louis Saurette, Roland Vermette et Clau-

(suite, page 21)

Saint-Pierre



Un terrible accident survenu à 2.5 milles au sud du village a coûté la vie à M. Normand Savard de Zhoda. Un gros camion-remorque est entré en collision avec le camion de M. Savard qui ensuite s'est écrasé quelque cent pieds plus loin. (Photo Ray. Bérard)



L.F.C.

Malgré la température froide et toutes les autres activités dans la paroisse, seize dames sont venues à notre réunion mensuelle de mars. Nous avions le plaisir d'avoir avec nous Mlle Louise Lahaie qui nous expliqua le cours de leadership. Ce cours aide une personne à mieux se connaître, à communiquer, à se dégêner, etc. Ce fut très intéressant. Nous sommes à organiser ce cours pour la fin d'avril ou commencement de mai. Si vous voulez plus de renseignements appelez au 433-7984.

Mlle Cora Hébert fait du bon travail avec les gens du Repos Jolys. Elle leur organise une fois par mois un bingo, et ils ont toujours bien hâte à ce grand jour.

...

Bravo, Mme Marie-Paule Saint-Hilaire qui a eu la bonne pensée d'organiser des équipes de jeunes garçons qui déblaieront les entrées et les trottoirs des personnes âgées. Les garçons qui veulent donner leurs noms appeler au 433-7779. Les jeunes qui ont déjà donné leurs noms et numéros de téléphone sont: Richard Comeau, 433-7459; Marc Bérard, 433-7661; Robert Bérard, 433-7661; Roger Bruneau, 433-7255; Marc Rawdrique, 433-7673; Michel Pilotte, 433-7874; Ronald Poirier, 433-7940.

Merci à ces jeunes.

Si vous, les parents, êtes intéressés à ce que vos jeunes prennent part à cette bonne action, ne soyez pas gênés d'appeler Madame Marie-Paule Saint-Hilaire.

G. T. G.

ENCYCLOPÉDIE PRÉSENTÉE AU FOYER VINCENT

Une série complète des vingt-deux volumes constituant la "World Wide Encyclopedia" a été remise au Foyer Vincent par M. Marcel Marin, représentant de "World Book Childcraft of Canada Ltd". Mme Rose Pelletier et M. Léo Landry ont accepté ce don au nom du Foyer Vincent. M. Marcel Marin demeure à LA BROQUERIE.

LE CODE POSTAL — IMPORTANT

Nous prions nos abonnés et nos correspondants d'utiliser le CODE POSTAL. Ainsi, nous bénéficierons tous d'un meilleur service postal.

Les handicapés mentaux et les politiques du gouvernement

Le département de Santé et bien-être social du Manitoba a émis en février 1975 un livret intitulé "Mental Retardation Programs in Manitoba" dont le contenu devrait aider considérablement à ouvrir les yeux de la population aux besoins des handicapés mentaux.

Selon les études démographiques, environ 9,000 personnes sont identifiées comme "handicapés mentaux" au Manitoba. De ce nombre, 4,000 seraient légèrement handicapées ("mildly"), 4,000 seraient modérément handicapées ("moderatly") et 1,000 seraient profondément handicapées.

Le livret du Département spécifie que cette "classification" des handicapés mentaux ne fait que décrire de façon générale le champ d'accomplissements d'un individu tel qu'évalué à un moment donné; on regrette que trop souvent les "classifications" servent à stéréotyper le potentiel des individus.

Le livret souligne que de grands changements devront être adoptés par le gouvernement provincial durant les cinq prochaines années en ce qui a trait à ses services aux handicapés mentaux, en vue de répondre de plus en plus aux besoins des individus.

Actuellement, environ 2,700 handicapés mentaux bénéficient de services "spéciaux". De ce nombre, environ 1,000 sont à Portage-la-Prairie (Manitoba School for Retardates); 270 profitent des accommodations résidentielles et éducationnelles à Ninette (Pelican Lake Training Centre) et à Saint-Amant à Winnipeg; 370 personnes sont dans des foyers nourriciers et 198 demeurent dans des résidences communautaires; 800 adultes travaillent dans des ateliers protégés, et environ 70 enfants sont dans des programmes "day care" spécialisés.

Le Département du Bien être social se propose d'améliorer les services actuels selon une politique dont quelques principes sont:

1) que les programmes soient orientés vers l'assimilation des handicapés dans le courant de la société en général;

2) que les programmes soient à base communautaire et qu'ils soient co-ordonnés avec d'autres services offerts au public en général (soins médicaux, facilités éducatives et récréationnelles);

3) les programmes doivent desservir les individus de tous les degrés de handicap.

Ainsi, le nombre de résidences à base communautaire devrait doubler, soit de 650 à environ 1,300 d'ici l'année 1980. Durant cette même période, le gouvernement espère réduire la population de "Manitoba School" à Portage de 1,000 à 600 personnes, en accélérant le processus de réintégration des personnes dans la société, et en limitant les nouvelles admissions à ceux qui vraiment ont besoin d'attentions intensives.

Marie C. Maynard
Directrice de l'Atelier Rivière Rouge, Saint-Malo

AUBIGNY (suite)

de Saurette sont allés à Hawaii.

...

Le Club d'âge d'Or offre gratuitement des cours d'artisanat aux adultes intéressés de la paroisse. Mme Denise Robert est engagée par le Club pour donner ces cours.

MM. et Mmes Marcel Vermette et Gérard Vermette et MM. Aldéric et Venance Clément sont allés en Californie. M. et Mme Tony Dittrick sont allés sur les côtes du Pacifique.

...

Le docteur Télesphore Robert de Montréal est venu au Manitoba rendre visite à sa mère Mme Juliette Robert ainsi qu'à ses frères et soeurs, neveux et nièces. Ceux-ci se rendirent chez Mme Alice Gousseau à La Salle, car la santé du docteur Robert ne lui permet pas de se déplacer facilement.

PENSÉE PROFONDE. — "Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis." (Ovide — "Tristes", I, 1, 39)

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

La Page de Bicolo . . .

Bonjour les amis!
Venez avec moi...
Nous voici rendus à
ST-CLAUDE!
Bicolo



HISTOIRE DE SAINT CLAUDE

Dessin de: Paul Cormier

rivière Assiniboine
Winnipeg
St-Claude

A Saint-Claude il fait bon vivre. Les jeunes de la 6e année me disent tellement de choses intéressantes à propos de leur village que j'ai décidé d'aller y visiter tous mes amis.

Linda et Jacqueline me racontent l'histoire des premiers colons. Avec Marie, Janine et Jeannine je visite la Vieille Gare. Puis André me parle de la "Gazette" distribuée à environ six cents personnes. Alain me conduit à leur ferme laitière, intéressant! Un peu plus loin c'est une ferme expérimentale. Paul me fait visiter l'entrepôt d'engrais chimique. "Allons, viens voir l'élévateur", me crie Denis. Eh oui! il y en a de la vie dans ce village! Ce n'est pas tout. . . Monique me réserve une surprise! Ce sont les roulottes R & R fabriquées là. Oh! merci Richard, j'aime bien ton fromage frais de la crèmerie. Puis on file aux magasins avec les amies Lynne et Jacqueline L.

"Les animaux sont bien soignés ici à la clinique", me disent Yvonne et Jacqueline. G. Hubert explique les jours d'Exposition et Marc me parle du 14 juillet. Bien sûr, j'y serai! Rendons-nous à l'école en autobus de la localité avec Monique et Doreen. Comme j'ai hâte d'être en 6e année! Rhéal me conduit vers l'église. J'y reste un moment. C'est beau! Visitons maintenant les "Filles de la Croix" au Couvent. Ce sont Myriam et Doris qui introduisent. A l'hôpital et à la clinique disent Lorraine, Roger et Daniel. "Hé! je ne suis pas malade", "Viens voir seulement". D'accord, c'est propre! et plaisant.

Pour terminer Bertrand et moi lançons quelques roches au Curling. Vraiment je me suis bien amusé toute la journée.

Merci bien pour l'accueil!

Bicolo

Courrier

Cher Bicolo,

Merci pour la belle blouse, le calendrier de 1976 aussi était beau. J'ai fait une marionnette à l'école. Elle n'était pas bien réussie mais ça ne faisait rien! Je t'envoie ce petit quelque chose, pour te dire Merci!

Ton amie,
Madeleine Bérard

Cher Bicolo,

Je suis très content d'avoir été choisi comme gagnant de notre club. Merci pour les beaux prix que j'ai gagnés. J'ai été voir la parade du Festival du Voyageur.

Au revoir et merci,
Daniel Morier
Transcona, Manitoba

Cher Bicolo,

Je te remercie beaucoup pour la chemise que tu m'as donnée. Je l'ai portée plusieurs fois. Au revoir, de. . .

Jacqueline Boulet
Saint-Boniface, Manitoba

MOT MYSTÈRE

L	A	V	A	N	R	A	C
A	R	E	N	E	P	M	U
I	E	C	O	T	A	A	L
T	M	R	D	T	U	I	T
A	R	E	U	E	L	R	U
M	E	M	J	Z	M	E	R
I	F	E	T	A	B	L	E
E	T	R	E	G	I	G	I

CARNAVAL
LAIT
GIGI
RENÉ
MER
PAUL
CULTURE
AMIE
IF
FERME
JUDO
ARÈNE
ÊTRE
TABLE
CRÈME
MAIRE

LE MOT MYSTÈRE EST:

NOTRE ÉGLISE

Par: Rhéal Bernard

Dessin de:
Diane Arbez
St-Claude
age: 9

CRÉMERIE de ST-CLAUDE

R & R MANUFACTURE

C.P.R.

ST-CLAUDE
1892-1976



Pauvre Picolette! Elle est perdue… Il faut l'aider à rentrer dans l'étable à M. Godard.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3334 Christopher Beyette, Dauphin, Man.
3335 Jacqueline Lacroix, Saint-Claude, Man.
3336 Micheline Labossière, Saint-Boniface, Man.
3337 Richard Gobeil, Saint-Vital, Man.
3338 Monique Gauthier, Richer, Man.
3339 Louise Gauthier, Richer, Man.
3340 Linda Moriaux, Sainte-Rose, Man.
3341 Joelle Dumontier, Saint-J.-Baptiste, Man.
3342 Danielle Cousin, Somerset, Man.
3343 Douglas Cayer, Dauphin, Man.
3344 Suzanne Sabot, Richer, Man.
3345 Daniel Labossière, Saint-Boniface, Man.
3346 Ginette Robert, Sainte-Agathe, Man.
3347 Claude Grenier, Saint-Léon, Man.

MEMBRE GAGNANT:
No 2880 — Charles Jacques, 9 ans
25, Bibeau Bay
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 2A6

ATTENTION… ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club… tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________

Adresse: ____________

Code postal: ____________

Ville: ____________

Age: ________ Grade: ________

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

rait au détriment de la vie économique et sociale du village. D'après les données que j'ai compilées sur quatre-vingt villages au Manitoba, plusieurs d'entre eux perdaient déjà leurs commerces mais une minorité gardait leurs activités sociales. Même si un village perd sa cour à bois, l'aréna du curling continue à attirer les gens.

L'étude que je viens de terminer fait preuve d'une conclusion différente de celle exprimée dans certains reportages des derniers mois. J'ai essayé d'examiner s'il y avait une relation entre le volume et la capacité d'un élévateur et la viabilité d'un village. Ma conclusion supportait mon hypothèse: la viabilité économique d'un village n'est pas reliée à l'industrie de l'entreposage et le transport des denrées céréalières.

Après avoir examiné la localisation des villages et l'échange qui se produisait entre eux, les conclusions suivantes renforcent ma théorie. Premièrement, le pôle de croissance d'un village est géré par sa nature attrayante et la distance du prochain village. En autre, la distance entre les villages gouverne l'accroissement d'un village. Deuxièmement, à cause de l'effet de l'urbanisme, la tendance des habitants est de faire leurs emplettes dans les villes de prairie. Troisièmement, le temps nécessaire pour parcourir une distance a diminué à cause de la technologie du transport. Quatrièmement, mon étude porte la preuve que la grande majorité des fermiers fréquentent leur village pour vendre leur céréales; mais font leurs emplettes aux plus gros centres d'achat. Par conséquent, même les commerces de base agricole dans les petits villages continuent à disparaître. Brièvement, si l'élévateur est abandonné, l'effet sera minimum, par rapport au fait que la plupart des fermiers et citoyens ruraux sont déjà attirés vers les grands centres comme Carman, Steinbach, Morris, Killarney, Neepawa, Brandon. . .

Pour réitérer, on peut constater que le déclin de la force commerciale d'un village n'est pas relié à la manutention, le transport et l'entreposage des céréales. Donc, l'abandon de certaines lignes ainsi que les élévateurs n'aura qu'un effet minimum pour l'avenir d'un village.

Claude R. Lussier

Nécrologie

M. Germain PERRIN

Le 16 mars 1976, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé, à l'âge de 56 ans, M. Germain Perrin, époux de Mme Estelle Perrin de la paroisse de Saint-Boniface.

M. Germain Perrin laisse dans le deuil, outre son épouse, six enfants, Roland de Virden, Mme Jean Beaudry (Denise), Gilbert, Victor, Daniel et Yvette de Saint-Boniface; deux petits-enfants, Raymond et Daniel; quatre frères et sept soeurs, Tobie, Jean et Louis de Sainte-Anne, Lucien de Saint - Boniface, Soeur Yvonne Perrin, M.O., de Saint-Boniface, Soeur Raymonde, S.G.M., de Saint-Boniface, Soeur Alice, S.G.M., de Fort France, Mme Annette Gauthier de Saint-Vital, Mme Jean Lavack (Jeanne) et Mme Lionel Boulet (Marie) de Saint-Boniface, et Mme Marcel Giroux (Thérèse) de Montréal.

Les funérailles de M. Perrin eurent lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le 20 mars 1976 à 10h a.m., et l'enterrement eut lieu le lendemain au cimetière de Sainte-Anne. La messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé Dionne, assisté de sept concélébrants, parents et amis de la famille.

REMERCIEMENTS

Mme Estelle Perrin et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui ont offert leurs services, leur sympathie et des messes lors de la mort de M. Perrin. Un merci spécial à l'abbé Dionne et à tous les concélébrants aux funérailles, Albert Girard, O.M.I., Ronald Léger, S.J., Antonio Lacelle, O.M.I., Fernand Binet, S.J., Roland Prescott, P.B., les abbés Azarie Gauthier et Henri Perron, V.G., ainsi qu'aux porteurs.

M. Jean-Louis GUYOT

M. Jean-Louis Guyot, âgé de 90 ans, de Fannystelle et Sainte-Rose, est décédé le 17 mars 1976, au Centre Hospitalier Taché, où il était patient depuis 1968.

Il avait été précédé dans la tombe par ses 4 frères: Emile, Adolphe, Arthur et François, et par ses 3 soeurs: Léonie, Louise et Mme Marie Savaria.

Il laisse dans le deuil plusieurs nièces et neveux.

Les prières et la messe des funérailles eurent lieu dans l'église de Fannystelle, le vendredi 19 mars.

REMERCIEMENTS

La famille Guyot remercie sincèrement toutes les personnes qui ont donné de si bons soins pendant son séjour à l'hospice Taché et ceux qui ont pris part aux funérailles ou ont témoigné leur sympathie soit par leur assistance à la messe ou par leurs offrandes.

REMERCIEMENTS

La famille Roger Grenier remercie les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon lors de leur récente épreuve. Un merci spécial à tous ceux qui ont contribué à la Société du Cancer, aux gardes-malades et aux docteurs de l'hôpital Saint-Boniface pour leurs bons soins. Merci aussi aux religieuses Filles de la Croix, qui ont mis leur maison à notre disposition pour la collation après les funérailles.

M. Georges GUILLEMINOT

Le 6 mars 1976, à l'hôpital Saint-Boniface, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Georges Guilleminot du 466, rue Tissot.

Né à Badger le 30 avril 1915, il demeura à Florzo, puis ensuite à Saint-Boniface où il fut au service de Loveday Mushroom Farms jusqu'au début de sa maladie.

M. Guilleminot fut précédé dans la tombe par son père François en 1934, et par sa mère Marguerite en 1975. Il laisse dans le deuil son épouse Marie-Berthe (née Grenier); trois enfants, Guy et son épouse Gilberte de Matagami, Québec, Cécile et son époux Laurent Meilleur de Saint-Boniface, Michel et son épouse Yvette de Transcona; huit petits-enfants; un frère, Maxime de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux parents et amis.

Les prières dirigées par l'abbé J.-M. Gagné furent récitées en la chapelle Green Acres le lundi 8 mars. La messe des funérailles fut chantée en la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 9 mars par l'abbé Claude Blanchette, assisté de l'abbé J.-M. Gagné et du Père J.-M. Chamberland. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

REMERCIEMENTS

La famille Guilleminot tient à remercier tous ceux qui ont aidé durant cette épreuve, ainsi que ceux qui ont offert des fleurs et de nombreux témoignages de sympathie. Elle remercie plus spécialement l'abbé J.-M. Gagné, l'abbé Claude Blanchette et le Père J.-M. Chamberland, l'organiste Mme G. Desaulniers, ainsi que les porteurs MM. Léo Gendron, Donald Grenier, Adélard Gendron, Paul Grenier, Gérard Gendron et Denis Grenier.

M. Henri BOISJOLI

Le mardi 9 mars 1976, à La Broquerie, est décédé subitement à sa demeure, à l'âge de 76 ans, M. Henri Boisjoli, né le 6 décembre 1899 à Contrecoeur, P. Qué. Il laisse dans le deuil son épouse Mérilda (née Tousignant); deux fils, René et Maurice, de La Broquerie; cinq filles, Mme Jean-Marie Therrien (Bertha) et Mme Gisèle Charpentier, toutes deux de Saint-Boniface, Mme Martin McGillicky (Denise) de Chilliwack, C.-B., Mme Donald Crouse (Dolorèse), d'Ottawa, Ont.; Mme Ralph Campbell (Jeanne), de Trenton, Ont.; 14 petits-enfants et 5 arrière-petits - enfants; un frère, Moïse Boisjoli de Gravelbourg, et deux soeurs, Mme Xyste Bouvier (Hélène) et Mme Mira Piché, toutes deux de Gravelbourg.

Les prières furent récitées le vendredi soir 12 mars, à 8 heures, en l'église paroissiale, et les funérailles eurent lieu à 10h a.m. le samedi 13 mars.

Les porteurs furent des neveux du défunt, Philippe, Aurèle, Raymond et Léon Pelletier ainsi que René Therrien et Denis Carrière, ami de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille Boisjoli désire remercier tout spécialement M. l'abbé Louis-Philippe Jean qui officiait à la messe des funérailles concélébrées avec le Père Jean Tétreault. Un merci spécial aussi aux dames qui ont servi le goûter à la salle Roy. Merci aussi à tous les parents et amis qui sont venus offrir leur sympathie à l'occasion de cette récente épreuve.

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE BERTHA ARCAND, du village de Grahamdale, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 19e jour d'avril, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 16e jour du mois de mars, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH-MARIE-HENRI BELLEAU, O.M.I., de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 3e jour de mai, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de mars, A.D. 1976.

MARCOUX, BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH ARTHUR LIONEL LANGELIER, de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba, Fermier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 26e jour d'avril, A.D. 1976.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de mars, A.D. 1976.

F.R. AVANTHAY,
Procureur de la succession

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées:
* $2.80 le pouce-colonne
($2.52 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée: lundi midi

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion – 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi – 9h à 2h le samedi


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

Chiropracticiens

Rendez-vous Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-0853
RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE
566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5
CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8595

Divers

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

MENUISERIE
Salles de récréation, armoires, etc.
RAYMOND MIRON
256-9742

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface – Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

DOUBLE L Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage – résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Arnal
Au téléphone: 269-5108
et 1-883-2113

BOULET Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet – Propriétaire Téléphone: 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

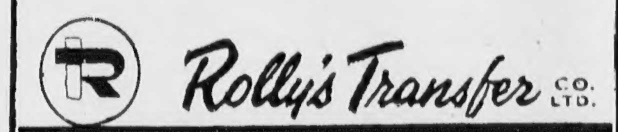
Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
* Pellicules
* Cheveux huileux
* Perte excessive des cheveux
* Cheveux secs
714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.


85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

MINISTÈRE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DES AFFAIRES CULTURELLES DU MANITOBA — L'HONORABLE RENÉ-E. TOUPIN, MINISTRE

Au sujet du tirage public des lots aux terrains de camping de Whiteshell, Saison 1976, qui devait avoir lieu le samedi 20 mars 1976. DÛ À LA MAUVAISE TEMPÉRATURE, le tirage est remis À SAMEDI LE 27 MARS 1976, À 10:00 HEURES.

On demande

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA DEMANDE TROIS CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

FONCTIONS:

Dans le cadre du développement de l'éducation française en général et plus particulièrement dans le programme d'assistance pédagogique; agir comme personne-ressource auprès du personnel enseignant et dirigeant des divisions scolaires; participer à l'élaboration d'objectifs d'ensemble et des objectifs particuliers des différents programmes d'études français; voir à l'évaluation, à la préparation, au développement et à l'implantation des programmes d'études français; collaborer avec des consultants dans le domaine des programmes d'études; autres responsabilités telles qu'assignées.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire avec études avancées en Education; connaissance approfondie des principes et des méthodes pédagogiques ainsi que leurs problèmes particuliers; de préférence, une expérience d'enseignement et de préparation des programmes d'études.

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

TRAITEMENT:

A négocier selon les qualifications et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION:

Selon la disponibilité des personnes intéressées.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, avant le 5 avril 1976, au:

Bureau de l'Éducation Française
Ministère de l'Éducation
509 — 1181, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3G 0T3

Téléphone: (204) 786-0391

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN demande UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Responsable au Conseil d'Administration du C.C.F.M., initie, planifie, organise, coordonne et administre un budget, des programmes et des activités qui visent à promouvoir la culture canadienne-française au Manitoba. De plus, le Directeur général devra assurer la gestion interne du C.C.F.M.

QUALIFICATIONS:

* Doit posséder une excellente connaissance de la vie et des besoins culturels de la communauté franco-manitobaine
* Doit être qualifié dans les domaines de l'administration générale, des relations publiques, et posséder des talents d'organisateur
* Doit être capable de diriger un personnel dynamique.

SALAIRE: Excellent

ENTRÉE EN FONCTION: A déterminer

Les candidats devront faire parvenir leur **curriculum vitae** AVANT LE 30 AVRIL 1976, au:

Docteur Hubert Delaquis, Président
CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique Canada

Public Service Canada

Ministère des Transports
Centre de développement des transports
Montréal (Québec)

AGENTS DE RECHERCHE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Traitement: $20 742 - $27 779

Le Centre de développement des transports participe à toute une gamme de travaux de recherche et de développement dans le domaine des transports pour le compte du ministère des Transports et de l'ensemble de l'industrie des transports. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans l'industrie des transports et (ou) de l'expérience dans la recherche en transports ou dans des domaines connexes. Le travail comporte la participation à des études techniques, économiques et sociales portant sur tous les modes de transports et tous les secteurs de cette industrie.

Prévisions technologiques
No de référence: 76-430-2 (70)

Fonctions
Effectuer des travaux visant à prévoir les tendances, les changements et les développements ainsi que leurs incidences possibles sur le réseau canadien des transports et fournir des conseils techniques sur l'utilisation des méthodes prospectives et des prévisions normatives ou autres.

Conditions de candidature
Détenir un diplôme en sciences économiques d'une université reconnue et avoir fait des études en génie ou en planification régionale; avoir de l'expérience dans le domaine de la planification et de l'exécution de projets multidisciplinaires comportant une certaine part de prospective technologique.

Prospective (études du futur)
No de référence: 76-430-3 (70)

Fonctions
Examiner et élaborer des méthodes de recherche ayant trait au futur et donner des conseils sur l'utilisation des techniques de prévision; collaborer à des études où entrent en ligne de compte des considérations d'ordre technologique, social et juridique sur les nouveaux besoins dans le domaine des transports.

Conditions de candidature
Diplôme en sociologie ou dans une discipline connexe d'une université reconnue et expérience dans la planification des transports ou dans un domaine connexe.

Economie des transports
No de référence: 76-430-4 (70)

Fonctions
Effectuer des recherches d'ordre économique sur les transports interurbains et régionaux relatives à des améliorations et à des perfectionnements qui seront apportés aux réseaux de transports de l'avenir. Intégrer ce travail à des projets de plus grande envergure et à des programmes élaborés par le Centre, coordonner et contrôler les travaux accordés par contrats à des conseillers. Donner des conseils et assurer la liaison dans le domaine de l'économie des transports.

Conditions de candidature
Diplôme en économie d'une université reconnue et études en commerce, en administration commerciale ou en technique industrielle; expérience des investissements, des études financières ou de l'administration de programmes de recherche et de développement d'ordre technologique dans le domaine des transports, ou encore du contrôle de projets importants.

Recherches sociologiques
No de référence: 76-430-5 (70)

Fonctions
Faire la collecte et l'évaluation de renseignements et de données sur les incidences psychologiques et sociologiques des nouvelles techniques en matière de transport sur les individus, les groupements et les communautés d'individus afin de cerner les facteurs humains dont il faut tenir compte lors de la conception et de l'implantation de nouveaux réseaux de transports.

Conditions de candidature
Maîtrise en sociologie d'une université reconnue et études ayant trait à la psychologie du travail, aux sondages et aux statistiques; expérience des études du comportement de l'Homme confronté avec les machines utilisées dans l'industrie des transports ou d'autres domaines.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Veuillez remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110 disponible dans les bureaux de poste, les centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la fonction publique du Canada (un curriculum vitae, un relevé de notes des études universitaires ainsi que tous les documents pertinents peuvent être envoyés en même temps que votre demande d'emploi) et le faire parvenir à:

Programme socio-économique (Groupe ES)
Commission de la fonction publique du Canada
Tour ouest, Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A OM7

Date limite: le 1er avril 1976

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

Demande des candidatures pour des professeurs bilingues à tous les niveaux pour septembre '76.

PRINCIPALAT: On demande un(e) directeur(trice) pour un nouveau poste administratif du complexe maternel à la 12e à Saint-Claude. Cette école est située dans un village moderne bilingue à 60 milles au sud-ouest de Winnipeg. Le(la) directeur(trice) serait en charge du complexe qui emploie 24 professeurs et 455 étudiants inscrits.

Faites parvenir vos demandes indiquant vos qualifications, références et expérience à:

M. H.-A. Bouvier, directeur général
Division Scolaire La Montagne no 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

Tél.: 1-248-2228 ou rés.: 1-744-2083

Une importante institution publique de Winnipeg demande des guides pour tours organisés, sur semaine seulement.

Qualifications requises:

1. Belle personnalité et bonne apparence. Important.
2. Avoir le talent de pouvoir remplir d'une façon sophistiquée, des fonctions d'agent de relations publiques.
3. Pouvoir très bien s'exprimer en français et en anglais.
4. Pouvoir prendre en charge des groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes avec sérieux, courtoisie et bonne humeur.
5. Posséder une voiture.

Les candidatures doivent être adressées à:

David Petz, agent du personnel
Metropolitan Investigation & Security
(Canada) Limited
377, rue Colony, Winnipeg, Manitoba

Au téléphone: 942-8471, poste 23

LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF demande un COMMIS À LA COMPTABILITÉ

SALAIRE:

De $8,808 à $10,956 par an.

FONCTIONS:

Assumer au jour le jour la responsabilité des opérations de comptabilité, de la préparation de toutes les listes de paye, assister à la préparation des estimés du ministère, des déboursés mensuels, participer à la révision des estimés trimestriels et d'autres documents financiers, selon les besoins. Assumer certaines autres tâches.

QUALIFICATIONS:

Une douzième année et de la pratique dans le cadre d'un cours de comptabilité gouvernementale, ou de l'expérience dans ce domaine.

Les candidatures doivent être posées par écrit le ou avant le 29 mars 1976, en indiquant le numéro de concours no 222, et adressées à:

La Commission du Service civil du Manitoba
Suite 904, 155, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8

On demande

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA demande un AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

FONCTIONS:

1. Assumer le rôle d'interlocuteur pour le Ministère de l'Education, auprès des commissions scolaires et des organisations francophones intéressées au développement de l'éducation française.
2. Prêter son concours aux divisions scolaires dans le but de:
   a) Faciliter l'accès aux services d'éducation émanant du Ministère de l'Education;
   b) Satisfaire les besoins et les demandes d'information des commissions scolaires, des communautés et des individus;
   c) Planifier, mettre en application les programmes et services ayant trait au développement de l'éducation française.
3. Autres responsabilités telles qu'assignées.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire avec études en Education; posséder une excellente connaissance du système de l'Education au Manitoba et être versé dans le domaine de la pédagogie; avoir un sens aigu des relations humaines pour pouvoir évoluer aisément dans des situations diverses et à des niveaux différents.

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

TRAITEMENT:
A négocier selon les qualifications et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION:
Selon la disponibilité des personnes intéressées.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, avant le 5 avril 1976, au:

Bureau de l'Education Française
Ministère de l'Education
509 - 1181, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3G 0T3

Téléphone: (204) 786-0391

LA MUNICIPALITÉ RURALE DE MONTCALM DEMANDE un SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

Les candidatures préférées seront celles de personnes qui parlent et écrivent le français et l'anglais. La connaissance de la comptabilité et de la dactylographie est essentielle. Salaire à être négocié, et selon les qualifications. Les personnes intéressées doivent poser leur candidature par écrit, indiquant leur expérience et leurs qualifications, au plus tard le 12 avril 1976 (indiquer sur l'enveloppe "Candidature au poste de secrétaire-trésorier adjoint") à:

Bernard-R. Ayotte
Secrétaire-trésorier
Municipalité de Montcalm
Case postale 300
Letellier, Manitoba
R0G 1C0

À vendre

ST-BONIFACE - Petit immeuble-appartements. Bon revenu. Composer: 247-7997. 50-272-JNO

CUTLASS 1964 - deux portes - moteur V8 - transmission automatique - siège-baquet - servo conduite - radio - En bon état - Seulement 92,000 milles - Pour plus d'information, composer 247-4823 le jour, ou 233-7696 après 5h p.m. 50-273-JNO

Lot et maison avec chauffage électrique. A été rénovée à l'intérieur et comprend eau courante et égout. Prix: $8,800. Quelle offre? Pour plus d'information, écrire à:C.P. 145, Ste-Agathe, Manitoba, R0G 1Y0. 50-266-51 P

À louer

Unités de logement de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès juillet. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné). 38-182-JNO

Deux logis meublés près de l'hôpital Saint-Boniface. Composer: 247-7251. 50-274-50 C

personnel

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson. 34-368-JNO

MEDITATION ENREGISTREE - Composer 783-0829 jour et nuit sauf le mercredi. 50-267-2 C

agents d'immeubles

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél.: 347-5298 ou 347-5456

ST-MALO — Sur grand lot de 348 x 245. Maison moderne d'environ 4 ans. Garage 26 x 36 isolé. Grand jardin avec belle clôture peinte.

UNE DOUZAINE DE PROPRIETES boisées, quelques-unes bordant la rivière, dans les environs de Saint-Malo. Choix de 5 à 160 acres. Prix raisonnable.

SAINT-PIERRE — Partie sud du village. Environ 4 acres. Ancienne maison moderne de 3 chambres à coucher, avec service des égouts et chauffage au gaz. Le tout pour $17,500.

ST-MALO — Endroit tranquille. Maison de 3 chambres à coucher toute rénovée et très moderne. Sur grand lot de 85 x 165 avec arbres, jardin et grand garage. Raison de vente: doit déménager. Bonne aubaine à $17,900.

GRANDE ROUTE NO I — 8 milles à l'est de la route 12 — Garage ainsi que Café et maison moderne de 3 chambres à coucher — Grand terrain pour stationnement de roulottes. Terrain de golf en face de cette propriété et une "Drag race track" à 2 milles à l'est. Gros chiffre d'affaires. Prix raisonnable. A terme si désiré.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher en très bon état. Garage attenant. Sur lot boisé de 56 x 147 avec grand jardin. Idéal pour jeune couple.

PRES ILE-DES-CHENES — Grand lot de 5 acres sur grand chemin ouvert à l'année. Prix très raisonnable à $11,900.

ST-BONIFACE — Rue Deschambault. Grande maison de famille ainsi que revenu si désiré. Située sur lot de 45 x 150. Grande cour à l'avant et à l'arrière ainsi que grand jardin. Garage, et stationnement pour 2 voitures. Prix très attrayant.

ST-VITAL — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon, beau plancher de bois dur. Lot spacieux et belle cour. Prix modique à $23,900.

NORWOOD — Grand duplex complètement privé. Soubassement à la grandeur. Tout près du Précieux-Sang. Très bon revenu. Comptant requis raisonnable.

ST-VITAL — Deux grandes maisons de 2 étages sur rue résidentielle et tranquille. Prix: seulement $18,900 chacune.

Noël Bérard : 233-3794
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791

McKAGUE SIGMAR

Centre Commercial Southdale
256-4356

ST-VITAL
TROIS AVONDALE
1,240 pieds carrés - Bungalow de trois chambres à coucher - cave finie. Situé près de toutes les commodités. Léo Grouette 257-2363.

STE-ANNE — MAN.
Quatre chambres à coucher - cuisine de 16 x 17 pieds avec laveuse à vaisselle. Maison très différente. Hypothèque de 10¼%. Léo Grouette 257-2363.

SOUTHDALE
"Listing" exclusif. Belle maison à deux niveaux - 1½ an - très propre - très bien située. Propriétaire transféré. Annette Roy 256-1186.

SOUTHDALE
Ne cherchez pas plus loin. Ce magnifique bungalow de 1,375 p.c. vous offre un garage double - 3 chambres à coucher - une salle à manger - tapis dans toutes les pièces sauf la cuisine - 2 salles de bains. Appelez Alice Smythe 253-5917.

PAIEMENT INITIAL MINIME
Joli bungalow - 3 chambres à coucher - grande cuisine - tapis mur à mur. Bonne localité - garage - grand lot. Une aubaine à seulement $27,900. Roger Lejeune 256-8793.

SOUTHDALE
Maison de 2,021 pieds carrés. Garage double attenant. 4 chambres à coucher. Hypothèque de $24,000 à 8 ¾%. Située près des écoles, autobus et centre d'achats. Appelez Robert Fillion 257-2753 ou Alice Smythe 253-5917.

RUE MASSON
$42,900
Maison solide en très bon état. Idéale pour famille ou pour revenu. 1,740 pieds carrés. 5e chambre à coucher au sous-sol. Appelez Alice Smythe 253-5917.

ST-VITAL
$42,900
Jolie maison de 3 chambres à coucher - seulement 2 ans - construite par Qualico. Pour plus de renseignements appeler Louis Carrière 253-2381.

SAINT-BONIFACE
Propriété à revenu - située près des écoles - église - autobus. Rue tranquille. Belle aubaine. Appelez Annette Roy 256-1186.

MAISON DE REVE?
Eh! oui - elle offre tout ce que vous pouvez désirer. Grand lot 50 x 100 - décorée avec goût - localité centrale. Je dois vous la faire visiter pour l'apprécier. Appelez-moi - Annette Roy 256-1186.

NOUS DESIRONS BONNES FERMES A GRAIN avec ou sans bâtiments. Avons clients de l'Europe avec argent comptant. Si vous pensez à vendre, contactez Armand Durand au 256-6960

METRO AGENCIES LTD.

NORWOOD
Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état.

NORWOOD $28,500
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Sur lot de 50 pieds. Pourrait servir comme maison de famille.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

ST-VITAL
Chemin Sainte-Marie. Maison de 1½ étage sur lot de coin zoné commercial. On demande $26,500.

RUE KITSON
Maison 1½ étage - 1 logis de 2 ch. à c. au premier - Revenu $135.00. 1 logis de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $150.00. 2 salles de bains. Chambre supplémentaire au sous-sol, avec salle de bains de 2 pièces. Revenu $55.00. Garage loué à $15.00 par mois.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Si vous cherchez une grande maison de famille, la voici! 2½ étages, 7 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles de bains. Près des écoles. Peut être achetée avec un dépôt minime.



METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD.

realtor
519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL
Tél.: 247-8957



RUE HINDLEY — Bonne maison moderne de 3 ch. à c. pour $44,900 — Très belle cuisine — et lot de 197 pieds de profondeur — Appelez Claude Fillion rés. 257-1765.

PETIT IMMEUBLE A ST-BONIFACE — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

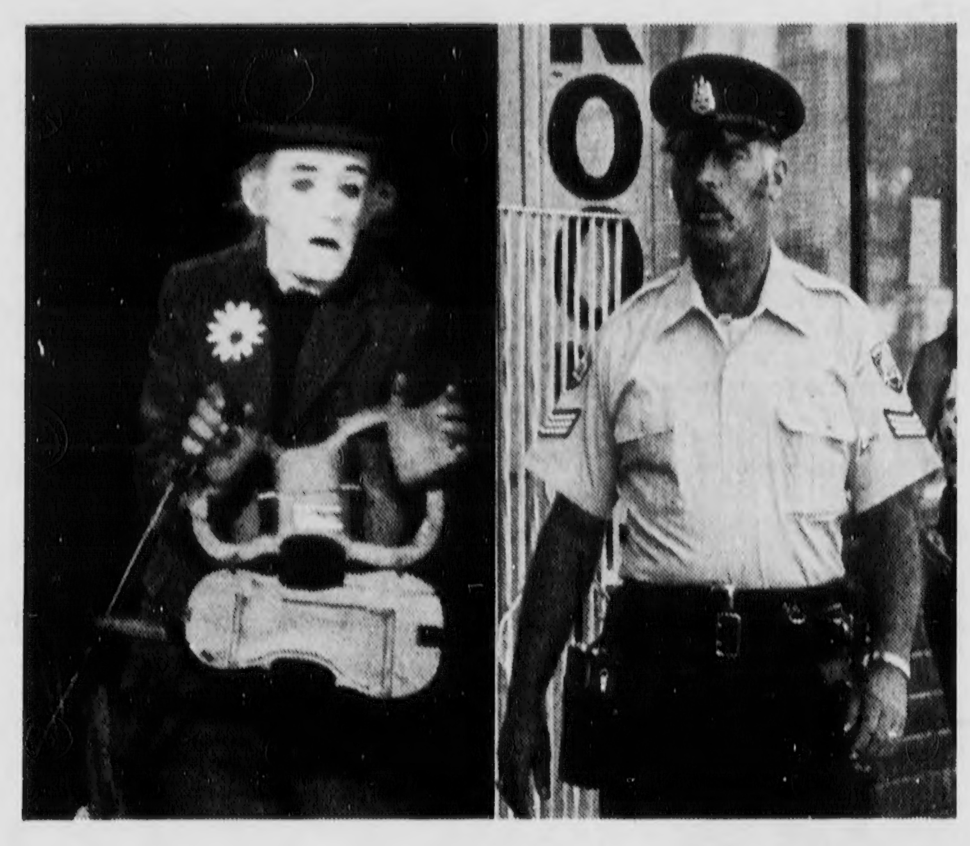
NORWOOD — Bonne grande maison de 4 ou 5 ch. à c. — 2 salles de bains — Située près des écoles — autobus etc. cette maison bien entretenue est idéale pour votre famille, aussi nombreuse qu'elle soit — Appelez Yvette Pelletier rés. 247-2372.

RUE DES MEURONS — Joli bungalow de 2 ch. à c. avec cave complète — Prix: $28,900 — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

STE-ANNE — MAN. — Bungalow moderne de 3 ch. à c. — Prix: $39,900 — Appelez Claude Fillion rés. 257-1765.

EN CONSTRUCTION — Maison de 2 ch. à coucher sur la rue Kitson — Grand salon — La plus belle cuisine, une salle à manger et un patio vous attendent — Veuillez appeler Ada Guenette rés. 247-5903.

Deux films de l'ONF concourent pour des "Oscars"



Deux films de l'Office national du film concourent pour l'obtention de trophées, lors du prochain Festival de l'Académie Award qui se déroulera à Hollywood, le 29 mars.

Il s'agit de "Monsieur Pointu", qui sollicite les honneurs d'être choisi le meilleur film dans la catégorie des courts métrages d'animation, et de "Whistling Smith", en nomination dans la catégorie des courts documentaires.

"Monsieur Pointu" est un film réalisé par Bernard Longpré et André Leduc, et produit par René Jodoin. Une grande virtuosité filmique sert ici avantageusement le violoneux devenu le plus célèbre du Québec, Paul Cormier. En effet, quand Monsieur Pointu veut jouer du violon, celui-ci se met à faire des siennes; bientôt, ce sont tous les éléments de l'entourage de Monsieur Pointu qui emboîtent le pas au violon récalcitrant. C'est une véritable boîte à surprise, d'où sortent mille et un objets. On a alors droit à une véritable farandole de mouvements et de performances étonnantes visant à embêter ce pauvre Monsieur Pointu, personnage réel perdu parmi les objets fantasques dans leur réalité mouvante. Ce film a déjà obtenu des prix en Espagne et en Suisse.

"Whistling Smith" est un film réalisé par Michael Scott et Marrin Canell, et produit par Scott et Barrie Howells.

Ce documentaire trace le profil social et psychologique d'un policier très sûr de son autorité face aux gens et aux situations qu'il rencontre lors de ses rondes quotidiennes dans une zone grise de la ville de Vancouver.





LES "LETTRES À LA LIBERTÉ"

Si vous avez des opinions à exprimer, écrivez. Ecrivez à LA LIBERTÉ. Les "LETTRES À LA LIBERTÉ" sont lues. . . Essayez cependant de ne pas écrire trop long. La Rédaction se réserve le droit de trancher dans les textes. Les lettres doivent être signées et porter une adresse.